

N°3905

le c h o du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

10 mars 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Municipales

Choisissez qui vous voulez !



POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

Cavaillon

Action cœur de ville
en mode opérationnel



ÉCONOMIE

Pages 8 à 11

CCI de Vaucluse

Quel écho pour l'appel à l'union ?



CULTURE

Pages 14 & 15

Les rendez-vous
culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 16 à 19

Annonces légales
et Appels d'offres

Grand Avignon - Pages 12 & 13



Les bassins de vie ne connaissent pas de frontières

© Martheu Colin

DÉCRYPTAGE

Catherine Panattoni propose un 'Woman's day', samedi 14 mars de 10h à 17h au Novotel Avignon centre, boulevard Saint-Roch à Avignon. Cette journée 'ludique et inspirante' sera ponctuée de mini conférences sur la culture, la confiance en soi, la charge mentale, l'art de désencombrer sa maison, le batch cooking et la cuisine libre. Il y aura aussi de nombreux ateliers et on pourra même y déjeuner entre nouvelles copines...

« Une journée pour penser autrement et se faire plaisir, ça vous dit ? »

« Je ne peux pas dire que je sois pour ou contre la journée de la femme. Je veux juste que durant ce jour, les femmes puissent penser à elles, se poser et profiter de la journée comme elles le souhaitent. Et c'est justement l'objet de cette première édition Woman's day organisée au Novotel Avignon centre. Au programme ? De vrais sujets intéressants et inspirants, une kyrielle d'ateliers et des conférences tenues par des expertes et des entrepreneures 'très vivantes' pour donner l'exemple, témoigner de leur parcours 'passeuses' d'information sur des sujets que l'on n'aborde pas si souvent. Tout d'abord il y aura des mini conférences inspirantes avec à 10h30 Christine d'Ingrando administratrice des Chorégies d'Orange et dirigeante d'Erubescence société spécialisée dans chimie verte pour la coloration à la cité du végétal à Valréas. A 11h, Annick Ségabiot-Viator dirigeante de Slash RH expliquera comment elle s'est découverte au travers du sport et de la confiance en soi que l'activité a induite. Son crédo ? Etre mieux dans sa tête, dans son corps et dans son travail. A 14h Céline Jauffret coach et psycho-hypothérapeute également spécialiste de thérapies brèves, de l'accompagnement des adolescents, de la désactivation émotionnelle... expliquera comment relâcher la pression du quotidien. Clémence Laroche, dirigeante de 'Home actions', aide l'énergie à circuler en entreprise comme à la maison en désencombrant et en organisant l'espace. Aurélie Guéri, nutritionniste et auteure du Batch cooking expliquera comment préparer tous les repas de la semaine en une seule session de cuisine. Enfin, Nadia Sammut, cheffe étoilé de la Fenière à Lourmarin distillera un vent de créativité en cuisine pour satisfaire notre 2^e cerveau. A 11h et à 15h on se mettra à la déco florale avec la Fabrique à étoiles, et même faire une pause gourmande lors d'ateliers interactifs. Ce jour sera également rythmé par la visite de stands dévolus à la beauté et au bien-être avec des cosmétiques naturels, des propositions de vêtements, d'accessoires et de sacs, d'ouvrages sur le développement personnel, de biographies et de nutrition.

Florence Pons proposera son expertise en relooking, image et colorimétrie. Aurélie Guéri interviendra sur le batch cooking, Lola Pianetti, photographe, sur la photothérapie, la Fabrique d'étoiles filantes sur les fleurs séchées, Lila Arroujd sur l'électrostimulation et Nova Spa sur les massages des mains. Alors venez nombreuses ! »

Mireille Hurlin

Woman's day. Samedi 14 mars. De 10h à 17h. Novotel Avignon centre. 20, boulevard Saint-Roch à Avignon. Entrée libre. Réservation des ateliers interactifs sur 04 32 74 70 00. 10 places maximum. 15€.



Agriculture

Sophie Vache réélue présidente de la FDSEA 84

Sophie Vache vient d'être réélue présidente de la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) de Vaucluse. Désignée début 2018, elle avait alors succédé à Bernard Mille, président depuis 5 ans, qui avait souhaité se recentrer sur son exploitation familiale. Sophie Vache, première femme à occuper cette fonction en Vaucluse, est élue pour 3 ans. Outre la viticultrice sorguaise en agriculture biologique de 45 ans, le conseil d'administration de la FDSEA 84 a également désigné les 22 membres du bureau de l'orga-

nisation syndicale. Dans ce cadre, la nouvelle présidente pourra s'appuyer sur un quatuor renouvelé de secrétaires généraux composé de Vincent Touchat, producteur de légumes et céréales à Mondragon, d'Olivier Curel, arboriculteur à Lagnes, de Bertrand Mille, producteur de cerises et de raisins de table à Goult et de Julien Latour, viticulteur à Violès. « La nouvelle équipe d'élus de la FDSEA de Vaucluse va pouvoir, sans attendre, s'atteler aux nombreux dossiers brûlants du moment que sont la finalisation de la charte départementale de bon

voisinage définissant la mise en œuvre de la réglementation sur les ZNT (ndlr : Zones de non-traitement) en Vaucluse, la lutte contre la consommation excessive des terres agricoles dans différents projets d'urbanisation, la juste rémunération des productions agricoles locales, la compétitivité des exploitations agricoles notamment par le maintien d'un dispositif d'exonérations de charges sur les travailleurs saisonniers et la revalorisation des retraites, » explique le syndicat représentant les intérêts des 5 700 exploitations du département.

Aéroport

Atterrissage forcé pour Flybe

La compagnie britannique Flybe a annoncé jeudi dernier la cessation de ses activités « avec effet immédiat ». Malgré plusieurs rachats destinés à pallier à ses insuffisances structurelles importantes, la première compagnie régionale anglaise en difficulté depuis plusieurs années avait déjà failli mettre la clef sous la porte par deux fois durant les 12 derniers mois. Finalement la baisse du trafic aérien lié à la crise sanitaire internationale du coronavirus 'Covid-19' aura eu définitivement raison des efforts déployés. Cet arrêt n'est pas sans conséquences sur l'activité de l'aéroport



d'Avignon. En effet, Flybe opérait depuis 2006 des vols à destination de Southampton puis Birmingham au départ de la plateforme aéroportuaire de la cité des papes. Dans les années les plus fastes, Flybe a transporté entre 15 000 et 19 000 passagers par an au départ d'Avignon. Cette année, la compagnie britannique avait programmé une offre de 2 800 sièges, et une présence uniquement sur la période estivale.

Une baisse expliquée par la mise en maintenance de leurs appareils pour une repeinte totale aux couleurs de leur nouvelle entité. Si l'aéroport Avignon-Provence travaille sur des solutions alternatives en ayant pris d'ores et déjà contact avec d'autres compagnies pour une reprise des lignes, la soudaineté de l'annonce ne permet cependant pas d'envisager à ce stade une réponse positive pour 2020, les programmes des compagnies ayant déjà été réalisés.

© Sébastien Morier

Semaine du don

Cellules de moelle osseuse

L'Agence de biomédecine recherche des hommes de moins de 35 ans pour sauver des vies. Parce qu'il n'existe en moyenne qu'une chance sur un million de trouver un donneur de moelle osseuse compatible, en dehors de la fratrie du patient, il est primor-

dial de diversifier les profils des personnes inscrites sur le registre des donneurs et sur le long terme pour sauver plus de vies. Ils sont les plus sollicités car les cellules issues de leur moelle osseuse sont dépourvues des anticorps développés par les femmes lors de leur grossesse et

offrent une meilleure tolérance du greffon sur le plan immunologique chez les patients.

En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur l'objectif est de recruter au moins 1 600 nouveaux donneurs.

Dondemoelleosseuse.fr

AGRICULTURE

328 médailles pour le Vaucluse

Les producteurs vauclusiens ont obtenu 328 médailles lors du dernier Concours général agricole qui s'est déroulé lors du salon international de l'agriculture. C'est mieux que l'an dernier, où le département avait raflé 316 médailles, mais cela reste en deçà de 2018 avec 342 médailles. Dans ce palmarès 2020 c'est encore le vignoble vauclusien qui se taille la part du lion avec 316 médailles dont 137 médailles d'or, 124 médailles d'argent et 55 médailles de bronze. Mais il n'y a pas que le vin dans la vie, puisque le Concours général agricole, qui a vu le jour en 1870 afin de récompenser les meilleurs vins et produits du terroir récoltés ou transformés sur notre sol, a tenu

à souligner l'excellence du Vaucluse en honorant le savoir-faire et la qualité des produits de 12 autres producteurs locaux.

Il s'agit des établissements Fillière à Avignon (2 médailles d'or pour sa charcuterie), de l'apiculteur David Ganet à Goult (médaille d'or pour son miel de lavande et lavandin), du domaine Bastide du Laval à Cadenet pour son huile d'olive (2 médailles d'or, 2 d'argent et 1 de bronze), des jus de raisin du Domaine Ferme des Arnaud à Villedieu (argent), de la viande d'agneau d'Alpes Provence Agneaux à Grillon (2 d'argent) et de la bière artisanale de la brasserie du mont Ventoux à Carpentras (bronze).

Municipales

Agroparc fait le plein de démocratie



Pour une première, ce fut une véritable réussite pour le débat réunissant les candidats à la mairie d'Avignon organisé par l'association du Technopole d'Agroparc et l'hebdomadaire des décideurs 'L'Echo du mardi-Les Petites affiches de Vaucluse'. En tout, près de 500 personnes se sont massées à la salle polyvalente de Montfavet afin d'entendre leur vision économique du territoire de la cité des papes.

Initié par l'association du Technopole Agroparc d'Avignon et co-organisé par 'L'Echo du mardi-Les Petites affiches de Vaucluse', le débat avec les candidats aux prochaines élections municipales d'Avignon sur les enjeux économiques et territoriaux de la cité des papes a réuni près de 500 personnes à la salle polyvalente de Montfavet. Un véritable succès pour cette exercice de démocratie directe auquel se sont prêtés

7 des 8 candidats à cette élection (Anne-Sophie Rigault de la liste 'Avignon à cœur' et soutenue par le Rassemblement national ayant annulé sa venue au tout dernier moment) qui se tiendra les dimanches 15 et 22 mars prochains.

Au final donc, et dans l'ordre du tirage au sort de la préfecture, Jean-Pierre Cervantes, de la liste 'Avignon écologique, sociale et solidaire', Denis Schmid de 'Avignon animaliste', Farid Faryssy de 'Avignon citoyenne et populaire', Sylvie Viala-Tavakoli pour 'Unir Avignon', Frédéric Tacchino de 'Avignon, une ambition partagée', Michel Bissière pour 'Avignon en grand' et Cécile Helle, maire sortante, pour 'Avignon, notre cœur, notre force' ont répondu, tour à tour, aux questions d'usagers d'Agroparc présents dans la salle.

■ Une mini-ville dans la ville

Regroupant plus de 500 raisons sociales (entreprises, écoles, labo-

ratoire de recherche, centre de formation, pépinière d'entreprise, organismes publics, fédérations interprofessionnelles...), cette zone d'activités créée en 1989 constitue désormais une mini-ville dans la ville. Et ce d'autant plus, qu'outre la présence de 10 000 salariés, elle abrite également 6 000 étudiants ainsi que 3 000 habitants.

« Agroparc est une zone de vie diverse et dynamique, créatrice de valeurs, d'innovation et d'emploi, vrai atout dans l'attractivité d'Avignon, explique Armand Cointin, nouveau président des 150 adhérents de l'association depuis la fin de l'année dernière. Une enquête réalisée en 2019 auprès des acteurs locaux d'Agroparc a fait remonter leur souhait de pouvoir s'exprimer, formuler des propositions, faire part de leurs difficultés et s'impliquer sur leur territoire. Agroparc est un territoire représentatif d'Avignon où l'on y retrouve les problématiques de transport, de sécurité,

d'écologie... et, bien évidemment, de développement économique, d'emploi, d'éducation et de formation. C'est pour cela que nous avons voulu organiser ce moment d'échange avec les candidats. » C'est donc sur ces thèmes concernant Agroparc que les différents candidats ont pu d'abord s'exprimer puis, au cours de la seconde partie de ce débat, d'élargir leur propos à l'ensemble du territoire de la commune ainsi qu'à la communauté d'agglomération.

« Au final, votre présence en très grand nombre, montre l'intérêt de nos concitoyens pour cet exercice qui constituait une grande première pour l'association d'Agroparc », a conclu Armand Cointin en s'adressant au public dont la bonne tenue est autant à saluer que celle de l'ensemble des candidats présents.

Retrouver l'intégralité du débat (durée : 1h31) sur le site de l'Echo du mardi : www.echodumardi.com

Villeneuve-lès-Avignon

■ Un rond-point pour Jacques Chirac

La municipalité de Villeneuve-lès-Avignon vient de donner le nom de Jacques Chirac au rond-point d'entrée de ville jusqu'alors baptisé carrefour des Cardinaux. Un hommage à l'ancien président de la République française de 1995 à 2007, décédé en septembre dernier, dans cette commune garoise qui compte également un square Georges Pompidou et une avenue Charles de Gaulle.

Nomination

■ Ça bouge dans les préfectures

Après Alex Gadré, nommé tout récemment directeur de cabinet du Préfet de Vaucluse, c'est au tour de Iulia Suc de prendre le poste de directrice de cabinet du préfet du Gard. Cette dernière remplace Thierry Dousset désigné secrétaire général des Terres australes et antarctiques françaises. Pour sa part, Alex Gadré, jeune énarque de 27 ans, a succédé à John Benmussa qui a rejoint le comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Conseil départemental

■ Santé mentale et discrimination

La Maison départementale des personnes handicapées de Vaucluse et le Conseil local de santé mentale d'Avignon organisent des conférences, activités sportives, film-débat, ateliers d'échanges et de pratiques professionnelles pour sensibiliser le grand public à la santé mentale. Vendredi 20 mars à 14h Rencontre et échanges sur troubles psychiques, salle polyvalente de Montfavet. Samedi 21 à partir de 9h Les troubles psychiques et l'accompagnement, Hôtel Ibis, Avignon Sud, la Cristole. Vendredi 27 à 19h conférence : 'Stigmatisation et discriminations des malades psychiques' avec le docteur Jean-Yves Giordana. Auditorium du Grand Avignon au Pontet.

www.vaucluse.fr



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Directeur de la publication et responsable de la rédaction :

Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com

Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com

Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin
mireille.hurlin@pa84.com

Ont collaboré à ce numéro : Nicolas François, Michèle Périn

Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com

Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com

Directeur développement & relations commerciales : David Pellet
david.pellet@pa84.com

Correctrice : Nadège Cordier

Dépôt légal à parution 1^{er} trimestre 2020/3905

Commission paritaire n° 1120 C 79642

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1

T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

ISSN 2118-7983

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur

Imprimé par Imprimerie La Provence

248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille

Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE

Maquette et mise en page : Devisocom

Conception et réalisation graphique : Saluces

"Pour certifié conforme"

le Directeur Philippe Chevalier



10-32-2813

Institut Sainte-Catherine

■ My Web ISC

Sainte-Catherine, Institut du Cancer Avignon-Provence vient de mettre en service le portail Ville-Hôpital 'My web ISC' une plateforme web interactive et sécurisée facilitant le lien entre le patient et les professionnels de santé de l'IST dans le parcours de soins à partir d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur, à partir de l'adresse internet <https://mywebisc84.org>

Vidéo explicative : www.institut-sainte-catherine.org

Elections

■ Le collectif anti-nucléaire interpelle les candidats

Le Collectif antinucléaire de Vaucluse (CAN84) vient d'adresser une 'lettre ouverte' aux têtes de listes candidates aux élections municipales des 151 des villes et villages vauclusiens. Estimant que notre région est l'une des plus nucléarisées d'Europe avec 63 installations nucléaires (INB) principalement implantées à Marcoule, Tricastin et Cadarache, le CAN 84 demande, afin d'en communiquer le résultat au grand public, « que chaque liste prétendant à la gestion communale se positionne pour l'arrêt immédiat du nucléaire et la fermeture des sites atomiques qui contaminent et menacent de l'holocauste toute la région ».

Lettre ouverte disponible sur www.coordination-antinucleaire-sudest.org

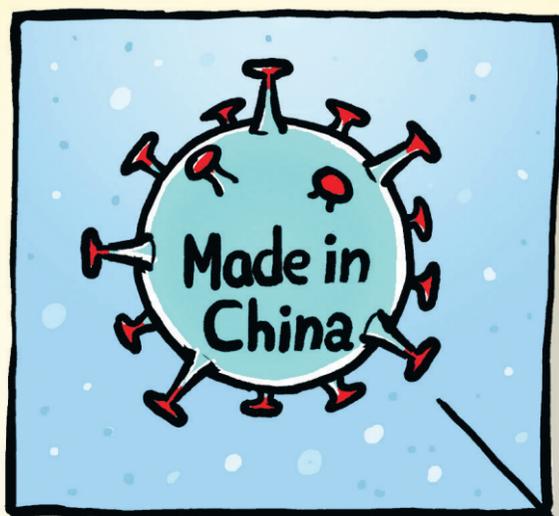
Arles

■ Cyril Lignac au salon du chocolat

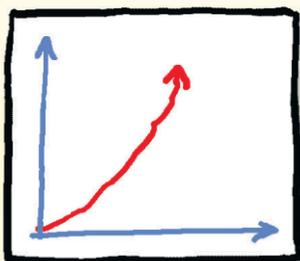
Pour le plus grand bonheur des gourmands, le salon du chocolat fait son retour au Palais des congrès. Chocolatiers, confiseurs, pâtisseries, boulangers, biscuitiers, fabricants de douceurs, éditeurs et distributeurs de matériel de pâtisserie seront présents soit 80 exposants au total. Durant ces trois jours dédiés au chocolat se tiendront des démonstrations de chefs, des ateliers pour les enfants ainsi que de nombreuses animations gourmandes. Cette année, la 2^e édition sera marquée par la venue de Gérard Cabiron, Meilleur ouvrier de France dans la catégorie 'desserts glacés', qui réalisera une sculpture de glace vendredi. Le lendemain place au 'chef préféré des français' Cyril Lignac pour une séance de dédicaces accompagnée d'un moment de rencontre et d'échanges avec le public.

Du vendredi 20 au dimanche 22 mars. 14h à 22h le vendredi. 10h à 19h le samedi, jusqu'à 18h le dimanche. Palais des Congrès d'Arles. Avenue de la 1^{re} Division France Libre. Arles. Tarifs : 3/5€. Gratuit pour les moins de 12 ans. 04 90 99 08 08. www.congres-arles.com.

ÉPIDÉMIE : LES AUTORITÉS SE VEULENT RASSURANTES



LE VIRUS DEVRAIT TOMBER EN PANNE D'ICI 15 JOURS !



Wingz

Livre

Les maires ont-ils encore la cote ?

Originaire d'Avignon, Jean-Victor Roux, diplômé de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence vient de publier 'Les sentinelles de République : une histoire des maires de France'. Avec ce nouvel ouvrage de 256 pages édité par les éditions du Cerf, le jeune haut fonctionnaire de 25 ans continue de s'intéresser à l'histoire de la vie politique française.

Ainsi, après son premier livre 'La table, une affaire d'Etat', déjà publié aux éditions du Cerf et traitant de l'art de manger et de gouverner ou comment la gastronomie peut être une démonstration de puissance et un outil d'autorité, Jean-Victor Roux évoque l'utilité des maires.

Manque de financement, de reconnaissance, de pouvoir : ces derniers sont en colère. Parce qu'ils sont les élus les plus proches des citoyens, leur mission est essentielle : mais peuvent-ils toujours aujourd'hui l'exercer ?

C'est donc pour appréhender l'importance et la complexité de leur tâche que Jean-Victor Roux s'est intéressé aux maires les plus emblématiques depuis 1945 comme Gaston Defferre qui a fait de Marseille une place forte grâce à un système politique qui persiste ; Chaban-Delmas, à la longévité record (1947-1995) qui a mis en œuvre à Bordeaux sa 'Nouvelle société' ; Jacques Chirac qui a su tirer parti de l'invention d'un rôle

politique pour accéder à l'Élysée ; Pierre Mauroy qui a su reconstruire Lille, en déclin industriel, en une métropole ouverte sur l'Europe ; Jacques Médecin qui a exacerbé la singularité niçoise au point d'entrer dans la légende de sa ville et, enfin, Georges Frêche qui a marqué Montpellier de l'empreinte de son ambition architecturale et urbanistique à la manière d'un consul romain.

'Les sentinelles de République : une histoire des maires de France'. Editions du Cerf. 256 pages. 13,5 x 21. 20€.

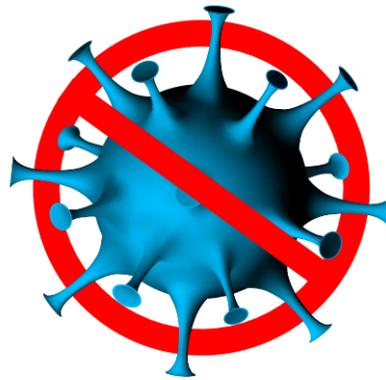
www.editionsducerf.fr

JEAN-VICTOR ROUX
LES SENTINELLES
DE LA
RÉPUBLIQUE
Une histoire des maires de France



Santé

Premières conséquences du coronavirus en Vaucluse



C'est en début de semaine dernière que les premiers cas de coronavirus 'Covid-19' ont été recensés localement. Il s'agit de 2 personnes, domiciliées à Nyons dans la Drôme. L'une de 89 ans a été prise en charge dans le Vaucluse à l'hôpital de Valréas, avant d'être transférée à l'hôpital de la Timone de Marseille. L'autre patient de 81 ans, actuellement hospitalisé dans le service de réanimation à Montélimar, a été pris en charge initialement à l'hôpital de Vaison-la Romaine. Dans le Gard, c'est un homme de 70 ans domicilié à proximité d'Alès qui a été pris en charge par les équipes du CHU de Nîmes.

A ce stade, son état clinique ne présente pas de signe de gravité. Dans tous les cas, les équipes de l'ARS (Agence régionale de la santé) mènent les différentes investigations pour identifier les personnes qui auraient été en contact étroit avec chacun des patients. Depuis, ce nombre a légèrement augmenté

pour atteindre 3 personnes infectées le week-end dernier dans le département.

■ Inquiétude des organisateurs d'événements

De quoi en tout cas inquiéter le grand public ainsi que les organisateurs de rassemblements et ce d'autant plus qu'au niveau national les manifestations de plus de 5 000 personnes, puis désormais de 1 000 personnes, en milieu confiné ont été interdites par le ministère de la Santé. Premier touché, le salon Avignon motor festival (500 exposants et 52 000 visiteurs en 2019) qui devait se tenir du 20 au 22 mars au Parc des Expositions d'Avignon et qui est, pour l'instant, reporté au vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai 2020. Même chose pour la soirée de Réseau Entreprendre qui devait réunir plus de 700 invités ce soir, mardi 10 mars, au centre des congrès du palais des papes. L'événement, qui devait notamment avoir lieu en présence de l'explora-

teur Jean-Louis Etienne, de la philosophe Cynthia Fleury et du fondateur de Phénix Jean Moreau est, lui aussi reporté à une date ultérieure. Une situation qui alarme plus particulièrement les professionnels du secteur des réceptions comme c'est le cas pour les traiteurs (voir bas de page 10).

A Avignon, la Ville ne cède pas à la psychose mais s'assure, plus encore que d'habitude, que les distributeurs de savon soient bien remplis, que les sèche-mains soient opérationnels et en quantité suffisante, que le nettoyage des établissements soit renforcé et qu'ils disposent de gel hydro-alcoolique.

A Apt, c'est le Conseil départemental de Vaucluse qui a annulé l'opération 'Tous à la page' prévue mardi dernier à la cité scolaire. Même chose à l'Isle-sur-la-Sorgue où la commune a reporté le carnaval de la ville, prévu initialement samedi 7 mars, au samedi 28 mars prochain. Là, c'est autant l'application des mesures de précaution

sanitaire pour un événement ayant accueilli plus de 3 000 personnes en 2019, dont une majorité d'enfants, que l'annonce d'une mauvaise météo qui ont entraîné ce changement de date.

■ Quel impact sur l'économie ?

En lien avec les trois chambres consulaires, le préfet de Vaucluse et le directeur départemental des finances publiques ont activé une Cellule d'aide et de soutien pour accompagner les entreprises de Vaucluse impactées économiquement par l'épidémie.

Cette structure associant aussi les services de l'Etat (DDFIP, Direccte, DDT, Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises), l'Urssaf, la Banque de France, le tribunal de commerce et sa cellule de prévention, est en mesure de mettre en place des report des échéances sociales ou fiscales, d'étaler les demandes de remboursement de

TVA et de CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), d'adapter le paiement de l'impôt sur le revenu (report ou modulation d'acompte en fonction de la situation en cours), voire de demander une remise d'imposition.

« Il importe pour les chefs d'entreprise de solliciter les services et organismes concernés avant que leurs difficultés ne deviennent insurmontables, explique la préfecture de Vaucluse. Toute structure confrontée à des difficultés est invitée à contacter la chambre consulaire dont elle dépend qui peut les informer et les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation. »

L'Etat considère par ailleurs le coronavirus comme un cas de force majeure. Cela veut dire que pour tous les marchés publics d'Etat, des pénalités de retard ne sont pas appliquées.

Contact : DDFIP 84 (ddfip84.pgp.actioneconomie@dgfip.finances.gouv.fr) et Urssaf (gestiondecrise.paca@urssaf.fr ou 04 94 41 87 54).

PORTES OUVERTES DU 13 AU 16 MARS*

LES JOURS C MAINTENANT



SUV CITROËN C3 AIRCROSS
SÉRIE SPÉCIALE C-SERIES



Banquette arrière coulissante en 2 parties**
Toit ouvrant vitré panoramique**
Volume de coffre jusqu'à 520 L**
12 aides à la conduite**

REPRISE

+2200€⁽¹⁾

INSPIRED
BY YOU

Citroën préfère Total (1) 2 200 € TTC pour l'achat d'un SUV Citroën C3 Aircross neuf, hors finition Live, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 03/01/20 et d'une aide reprise Citroën de 1 100 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule. Cette valeur est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur largus.fr, déduction faite d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/03/20 dans le réseau Citroën participant. *Selon autorisation préfectorale. **Équipement de série, en option ou non disponible selon les versions.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE SUV CITROËN C3 AIRCROSS : NEDC CORRÉLÉ DE 4,0 À 5,0 L/100 KM ET DE 104 À 114 G/KM - WLTP DE 4,8 À 6,7 L/100 KM ET DE 125 À 151 G/KM.



LA PRESSE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE S'ORGANISE L'ÉCHO DU MARDI EST PARTIE PRENANTE



27 titres + de 750 000 lecteurs/semaine

Cavaillon

Une partenariat innovant contre la vacance commerciale



C'est une première dans le Vaucluse. Dans le cadre du programme 'Action cœur de ville' – qui concerne dans le département les communes d'Avignon, Carpentras et Cavaillon – et afin de lutter contre la désertification des commerces qui sévit dans son centre-ville, la cité cavare a sollicité un partenariat avec l'Epareca (Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux). Spécialisé dans le commerce et le développement économique sur le territoire français, l'opérateur public a conduit la réalisation d'une étude de commercialité pour le compte de la Ville. Cofinancée à la fois par la collectivité, l'Epareca et la Caisse des dépôts et consignations, l'étude, confiée l'été dernier au cabinet AID Observatoires, a démontré que le centre-ville cavaillonnais avait bien un potentiel de développement marchand.

■ La problématique du cœur de ville

Au cœur de l'étude, le centre historique de Cavaillon, contraint et peu

habité, qui a vu sa commercialité se dégrader au fil des ans au point que le tissu commercial du cœur de ville totalise aujourd'hui 25% de vacance. Malgré la requalification récente des boulevards (cours Gambetta, cours Hugo, cours Bournissac et avenue Péri) en un espace urbain faisant la part belle à la piétonisation, le cœur historique subit une contraction de son volume amplifiée par le développement d'une offre de petites surfaces installées sur les axes de flux pénétrants de la ville. Partant du constat d'un déplacement des activités sur les axes circulés entraînant une dégradation sur les petites rues piétonnes, l'Epareca a proposé de mesurer la capacité à réguler cette tendance naturelle afin de mettre en lumière le potentiel marchand et d'identifier les activités pouvant contribuer à une meilleure animation du centre-ville.

■ Une deuxième étude sur la stratégie habitat en cours

Suite aux conclusions fournies par le cabinet AID Observatoires en fin d'année dernière, l'Epareca a acté la poursuite de son accom-

AVIGNON

Une foncière locale pour le Commerce

« Il faut avoir une approche globale de cette problématique, explique Cécile Helle, maire d'Avignon. Cela passe d'abord par le frein catégorique au développement des zones commerciales périphériques et c'est ce que nous avons fait avec le moratoire sur la grande distribution qui vient d'être repris par le Scot (Schéma de cohérence territoriale) du bassin de vie d'Avignon afin de stopper toute extension. » « Cela passe ensuite par des projets de requalification urbaine car l'identité historique et patrimoniale de notre ville est le meilleur vecteur de soutien de son commerce de proximité », poursuit l'élue qui estime qu'accessibilité, offre de stationnement et de transport sont également indispensables à cette réussite. « Nous travaillons actuellement à la création d'une carte de fidélisation à l'échelle des commerces de proximité du cœur de ville, mais aussi des quartiers d'Avignon qui permettrait au client de gagner des points et des réductions ou un accès gratuit dans les parkings. Nous souhaitons aussi créer une foncière locale du commerce. Cet outil pourrait nous permettre, grâce à l'accompagnement de la banque des territoires qui investit auprès des collectivités, d'exproprier à l'échelle de certains axes les commerces aujourd'hui vacants et de les réhabiliter pour les remettre en location ainsi que d'avoir la main, au travers d'appel à projet, sur le type de commerce qui viendrait s'y réinstaller. »

pagnement auprès de la commune avec la possibilité d'investir sur 10 à 12 points de vente (de 1 000 à 1 200 m² au total) répartis selon une boucle marchande formée par les rues de la République et Raspail

ainsi que les cours Bournissac et Victor-Hugo. Ces implantations devraient créer une nouvelle dynamique sur les secteurs visés tout en ayant une capacité d'agir sur les montants des loyers commerciaux pratiqués dans le centre-ville. De son côté, la collectivité aura l'obligation de mener des opérations portant sur l'accompagnement commercial, le portage financier ou encore l'aménagement des espaces publics. Enfin, les conclusions de l'étude commerciale vont se croiser avec une seconde étude portant sur la stratégie habitat avec l'idée de cibler 1 000 m² pour lesquels des expertises juridiques, foncières et techniques à l'immeuble sont actuellement menées. Les résultats devraient être publiés d'ici la fin du premier semestre 2020.

COVE

La Boutique à l'essai fait son chemin à Carpentras

À Carpentras, commune ayant également été retenue dans le cadre du programme 'Action cœur de ville', la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) s'appête à lancer, pour la troisième fois (la 2^e fois à Carpentras), l'opération 'Ma boutique à l'essai' afin de redynamiser son centre-ville. Initié dans l'Oise, ce concept inédit permet à un jeune entrepreneur de tester son projet de commerce tout en bénéficiant d'un loyer attractif, l'objectif étant de d'évaluer la viabilité du projet tout en lui laissant le temps de trouver sa clientèle. Pour cela, l'agglomération propose un local commercial de 30 m² dans le centre-ville avec un loyer très modéré pendant un an, un appui technique de partenaires pour la création d'entreprise ainsi qu'une aide financière de 5 000€ sous la forme d'un prêt d'honneur à 0%. L'appel à candidature qui vient d'être lancé s'adresse à toute personne souhaitant créer un commerce de proximité dans les domaines de l'équipement de la personne, de la maison et de certains métiers de service (en dehors des métiers de bouche et de restauration).

Pour candidater : www.laprovencecreative.fr

Pays des Sorgues

■ Un label pour les bords de Sorgue

Le service 'Espace public' de la CCPSMV (Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) a mis en place une labellisation destinée à mettre en valeur certains espaces en bords de Sorgue. Matérialisé par un totem, cet outil de communication baptisé 'Espace préservé' vise à marquer l'intérêt écologique de certains sites fréquentés par le public. Ce projet a été mis en place par un groupe de travail intégrant des élus communautaires, des professeurs du lycée agricole la Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue, des membres de l'association FNE (France nature environnement) de Vaucluse ainsi que des agents. A ce jour, deux espaces, un à l'Isle et l'autre sur la commune du Thor, ont été signalés.



Entraigues-sur-la-Sorgue

■ Le Grand Avignon réagit pour la zone du Plan

Suite aux articles parus chez nos confrères de la presse quotidienne au sujet de la Zone du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue qui se développerait au détriment des terres agricoles, la communauté d'agglomération du Grand Avignon a souhaité réagir sur ce dossier qu'elle estime « très important pour la santé économique du Vaucluse ». Démarrant le 'supposé' manque d'information, l'agglomération rappelle que « dès 2005, le premier Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville d'Entraigues affichait déjà l'extension du Plan en zone d'urbanisation future. Depuis, de nombreuses décisions publiques ont confirmé cette orientation. Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), l'a d'ailleurs intégré, tout en confirmant au fil de l'évolution du PLU, la destination économique de cette zone. A un niveau supérieur, le Schéma de cohérence territoriale (Scot), approuvé en 2011 a, lui aussi, positionné la zone du Plan, comme une zone d'intérêt stratégique. La Chambre d'agriculture a validé ce schéma. » Le tout ayant fait, depuis 15 ans, l'objet de nombreuses réunions de concertation, d'enquêtes publiques, et de publications presse et numérique à destination du grand public. Concernant l'avenir de cette zone, le Grand Avignon, propriétaire aujourd'hui de près de 60% du foncier, a décidé de lancer un appel à projet pour développer une future zone d'activités exemplaire d'un point de vue environnemental, paysager et architectural.

Patronat

L'appel à une liste d'union pour la CCI

Plusieurs fédérations professionnelles et représentants patronaux de Vaucluse viennent de lancer un appel à une liste d'union à l'occasion de la prochaine élection de la CCI de Vaucluse.

Les représentants vauclusiens de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), de l'U2P (Union des entreprises de proximité), de la Fédération du bâtiment et des travaux publics, de la Fédération des commerçants et artisans d'Avignon, du syndicat des pharmaciens de la branche FSPF (Fédération des syndicats pharmaceutiques de France) et de l'association des commerçants de la zone de la Cristole à Avignon viennent d'appeler à la constitution d'une liste d'union patronale lors de l'élection de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui se déroulera du 28 mai au 10 juin prochains. En justification de leur démarche, ces derniers ont rappelés

les difficultés que rencontre la CCI 84 depuis 2 ans avec le blocage de son fonctionnement faute de majorité pour voter le budget annuel. Une situation qui a entraîné une mise sous tutelle renforcée en mai 2018, puis une suspension des instances en octobre de la même année avant d'aboutir à une dissolution en décembre dernier.

■ Image dégradée en région

« Tout cela a débouché sur une image dégradée au sein même de l'institution et plus particulièrement à la CCIR (Chambres de commerce et d'industrie de région) avec une absence des élus, donc plus de représentation du Vaucluse, et une absence d'arbitrage budgétaire en faveur de notre territoire. Nous ne voulons plus revivre le même scénario que celui des élections 2016 et ses conséquences désastreuses pour le Vaucluse », préviennent ceux qui bénéficient également du soutien de Michel Bernard, président du Rassemblement pour la modernité de l'économie (RPME), ainsi que de Luc Crespo, responsable

du développement régional d'Auchan. Faisant clairement allusion au combat sans merci auquel se sont livrés Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, et Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse, pour obtenir la présidence de la CCI 84* ceux qui appellent à l'union estiment qu'un nouveau duel conduirait à la fin de la Chambre de commerce vauclusienne. Ce n'est donc pas un hasard si cet appel à l'union a été lancé moins de 48h avant l'assemblée générale de la CPME (voir article en page 11).

■ « L'un est sage, l'autre est sourd »

En effet, si Jacques Brès a déjà fait savoir qu'il était prêt à jeter l'éponge, il n'en est pas de même pour Bernard Vergier. « Jacques Brès a fait preuve de sagesse bien qu'il soit un homme passionné », constate Christian Pons, président du BTP vauclusien. « L'idéal serait que les deux se retirent et que l'on puisse passer

à autre chose en laissant le champ libre à une nouvelle équipe, espère Patrice Mounier, président de l'Umih. Cela permettra ensuite de mener une campagne simplifiée qui ne coûtera rien. »

Pas sûr pourtant que le message soit entendu au grand dam de Claude Tummino, président de l'association des commerçants de la zone de la Cristole : « Il faut cesser ces gamineries en acceptant de passer la main mais, à ce jour, l'un est sage, l'autre est sourd ».

« Cela ne veut pas dire que la CPME doit être tenue à l'écart, insiste Christian Pons. Bien au contraire. Notre territoire ne peut plus se permettre de querelles fratricides personnelles. C'est pour cela que nous appelons de nos vœux une liste unique de rassemblement. »

« Il nous faut bâtir, et non diviser, une CCI qui soit au services des entrepreneurs, animée par le bien commun et composée de représentants de talent dont l'expérience n'est plus à démontrer et en faisant abstraction du passé. Pourtant, en attendant, on ne parle malheureu-

sement que de deux hommes et pas de ce que peut faire la Chambre de Vaucluse pour soutenir les projets, le développement et l'emploi », regrette Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84.

La transmission des listes électorales à la Préfecture est prévue avant le vendredi 27 mars, date à laquelle elles seront publiées, qui pourront faire l'objet de recours devant la commission d'établissement des listes électorales.

D'ici là, chaque structure patronale ou fédération professionnelle locale devrait réunir à tour de rôle son conseil d'administration afin d'évoquer sa position dans le cadre de cette élection consulaire. « Si la situation ne nous convient pas, rien ne nous empêchera de nous abstenir afin de ne pas participer au massacre général », annonce déjà Christian Pons.

L.G.

*Cumulant autant de sièges que la liste de l'UP-Medef de Jacques Brès (17 sièges) grâce à une alliance avec l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse - 5 sièges), Bernard Vergier et la CPME (12 sièges) avait été élu après 3 tours de scrutin au bénéfice de l'âge.



JUSQU'À 5 500 €⁽¹⁾ D'AIDE À LA REPRISE SUR TOUTE LA GAMME RENAULT



RENAULT
La vie, avec passion



RENAULT DAYS DU 12 AU 16 MARS⁽²⁾ : UNE BONNE RAISON DE CHANGER DE VÉHICULE.

(1) De 1500 € à 5500 € ajoutés à la valeur de reprise de votre véhicule roulant. Nous calculons cette valeur sur la base de l'observation en temps réel du marché et des transactions les plus récentes. Rendez-vous en ligne sur notre site www.cote.renault.fr pour effectuer votre estimation de reprise personnalisée. L'estimation ainsi délivrée est ensuite finalisée en concession par un professionnel de l'automobile, en votre présence. Voir conditions générales et détail des offres par modèle sur www.cote.renault.fr. Offres sous condition de reprise, non cumulables et réservées aux particuliers, pour l'achat d'un véhicule neuf de la gamme Renault (hors Twizy et véhicules utilitaires), du 01/03/2020 au 31/03/2020. Gamme Renault TWINGO : consommations mixtes min/max (l/100 km) (NEDC corrigé - procédure WLTP) : 4,4/5,5 - 5,2/5,9. Émissions CO₂ min/max (g/km) (NEDC corrigé - procédure WLTP) : 100/116 - 117/133. Gamme Nouveau Renault CAPTUR : consommations mixtes min/max (l/100 km) (NEDC corrigé - procédure WLTP) : 4,0/5,6 - 4,7/6,5. Émissions CO₂ min/max (g/km) (NEDC corrigé - procédure WLTP) : 106/128 - 124/148. Gamme Nouvelle Renault ZOE : consommations min/max (Wh/km) : 172/177. Émissions de CO₂ : 0 à l'usage, hors pièces d'usure. Jusqu'à 395 kilomètres d'autonomie WLTP (Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedures), selon version et équipements. Gamme Nouvelle Renault CLIO : consommations mixtes min/max (l/100 km) (NEDC corrigé - procédure WLTP) : 3,6/5,2 - 4,2/5,8. Émissions CO₂ min/max (g/km) (NEDC corrigé - procédure WLTP) : 95/119 - 109/131. Voir détail de la procédure d'homologation sur renault.fr. (2) Ouverture dimanche 15 mars selon autorisation. Renault Days : Les jours Renault.

Commerce

Lidl ouvre un nouveau magasin à Rochefort-du-Gard



Après Châteaurenard, et son nouveau magasin de 992 m² inauguré en octobre dernier, l'enseigne de distribution Lidl vient d'en ouvrir un autre à Rochefort-du-Gard. Située allée des Issarts à la Bégude de Rochefort le long de la route nationale 100, cette nouvelle implantation d'une superficie totale de 2 310 m² propose 984 m² de surface de vente développant le nouveau concept de l'enseigne.

Ainsi, dans la continuité de sa montée en gamme et de son repositionnement comme supermar-

ché de proximité, Lidl France a repensé le modèle de ses supermarchés pour en améliorer le confort. Le supermarché Lidl de Rochefort-du-Gard illustre ce nouveau concept : plus d'espace et plus de caisses, une façade vitrée pour gagner en luminosité, des couleurs sobres et des matériaux nobles. Un concept développé également tout récemment dans les nouveaux magasins d'Alès, Nice, Beaucaire ou bien encore la Grande-Motte.

Disposant d'un parking de 136 places, dont 2 réservées aux véhicules électriques avec une

borne de rechargement, l'espace de stationnement du nouveau magasin de Rochefort-du-Gard est équipé de pavés drainants, permettant l'infiltration de la totalité des eaux de pluie.

■ 800 m² de panneaux photovoltaïques

Toujours côté environnement, l'enseigne a également adopté des emballages 100% recyclables alors que le bâtiment est équipé de 800 m² de panneaux photovoltaïques en toiture. Lidl, qui pour l'occasion a embauché une

quarantaine de personnes dans son magasin rochefortais, propose 90% de marques de distributeur et 72% de produits 'made in France'. Par ailleurs, pour marquer son ouverture, particulièrement contestée par le centre commercial Leclerc de Grand Angle situé à un peu plus d'un kilomètre, Lidl a organisé une collecte au profit du club de handball local le HBC Aramon-Rochefort. Durant 4 jours, 50 centimes ont été ainsi collectés par tranche de 15€ d'achat lors de chaque passage en caisse.

L.G.

Banque de France

Bilan 2019 : entre stabilisation et croissance modérée pour les entreprises de Paca

Comme tous les ans, la Banque de France vient de dévoiler les résultats de l'enquête menée auprès d'un panel de 1 500 entreprises de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les résultats de l'étude confirment une croissance qualifiée de modérée pour l'économie régionale en 2019.

■ Le secteur de l'industrie stagne

Dans un environnement international plus instable qui a pesé sur la demande finale, l'activité dans l'industrie n'évolue pas. Les entreprises font état d'une stabilité globale de leurs chiffres d'affaires, soutenue en grande partie par la demande nationale tandis que les exportations sont en repli. Les dépenses d'investis-

sement sont en baisse (-6,2%) et concernent majoritairement des opérations de modernisation d'équipements. Les effectifs n'enregistrent pas d'évolution. L'emploi affiche une légère baisse en 2019 (-0,1%) bien qu'une progression soit anticipée pour 2020 (+1,1 %).

■ Les services restent le moteur de l'économie régionale

Le secteur, représentant le plus grand nombre d'entreprises de la région Paca, enregistre une croissance de +2,8% dans la globalité des filières malgré un rythme plus faible que les années précédentes. Les dépenses d'investissement connaissent une hausse de +7,1% notamment dans les activités de transport (+19%).

Une tendance qui devrait se poursuivre cette année tout comme l'activité globale du secteur. Si le niveau des transactions a pu être perturbé par les mouvements sociaux, le secteur des services reste cependant le moteur de l'économie régionale.

■ La construction en croissance

Dans ce secteur, le bâtiment est en croissance continue depuis 2015. La production connaît une hausse de 5,1% (contre 2,8% en 2018). Une pause a été marquée en 2019 dans les investissements réalisés (+0,3%). Peu de recrutements du côté de l'emploi (+0,1%), un secteur marqué par les difficultés rencontrées par les entreprises à recruter du personnel qualifié.

■ Perspectives 2020

Pour cette année, les chefs d'entreprise anticipent un rebond de l'activité avec une croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs de l'industrie (+2,9%) et des services marchands (+5,2%), alors que la production dans le secteur de la construction devrait s'éroder (-0,2%). Les dépenses d'investissement sont orientées à la hausse dans l'industrie (+8,5%), dans les services marchands (+5%) tandis qu'un repli est observé dans la construction (-3,8%). Quant à l'emploi, il devrait progresser dans les services (+2,8%) et l'industrie (+1,2%). En revanche, il pourrait afficher un léger recul dans la construction (-0,8%).

Nicolas François

Agroparc

■ Créativa à la découverte du Ceri

La pépinière d'entreprises Créativa dans la zone d'Agroparc à Avignon organise une visite du Ceri (Centre d'enseignement et de recherche en informatique) de l'Université d'Avignon. Uniquement accessible aux entrepreneurs de la pépinière, ce moment sera l'occasion de visiter ce laboratoire de recherche en intelligence artificielle, à la pointe de la technologie, et de connaître les différentes formations proposées par l'établissement.

Vendredi 13 mars. 10h à 13h. Avignon Université. Campus Jean-Henri Fabre. 301, rue Baruch-de-Spinoza. Avignon. 04 90 23 67 67.

Formation

■ Cap sur l'alternance

avec la Mission locale jeunes

Pour la deuxième année, la Mission locale jeunes Grand Avignon et ses partenaires du Service public régional de l'orientation organisent un salon sur la promotion de l'alternance et la découverte des filières et métiers qui recrutent. Au programme, des rencontres avec des apprentis en poste, des chefs d'entreprise ainsi que des professionnels de la formation et de l'emploi. Des démonstrations seront réalisées en direct sur des métiers tels que l'esthétique, la construction... et un casque de réalité virtuelle permettra de s'initier aux métiers de l'industrie. Enfin, un 'pôle information' permettra de répondre aux questions portant sur la mobilité, les financements et les aides existantes pour faciliter l'accès à l'alternance.

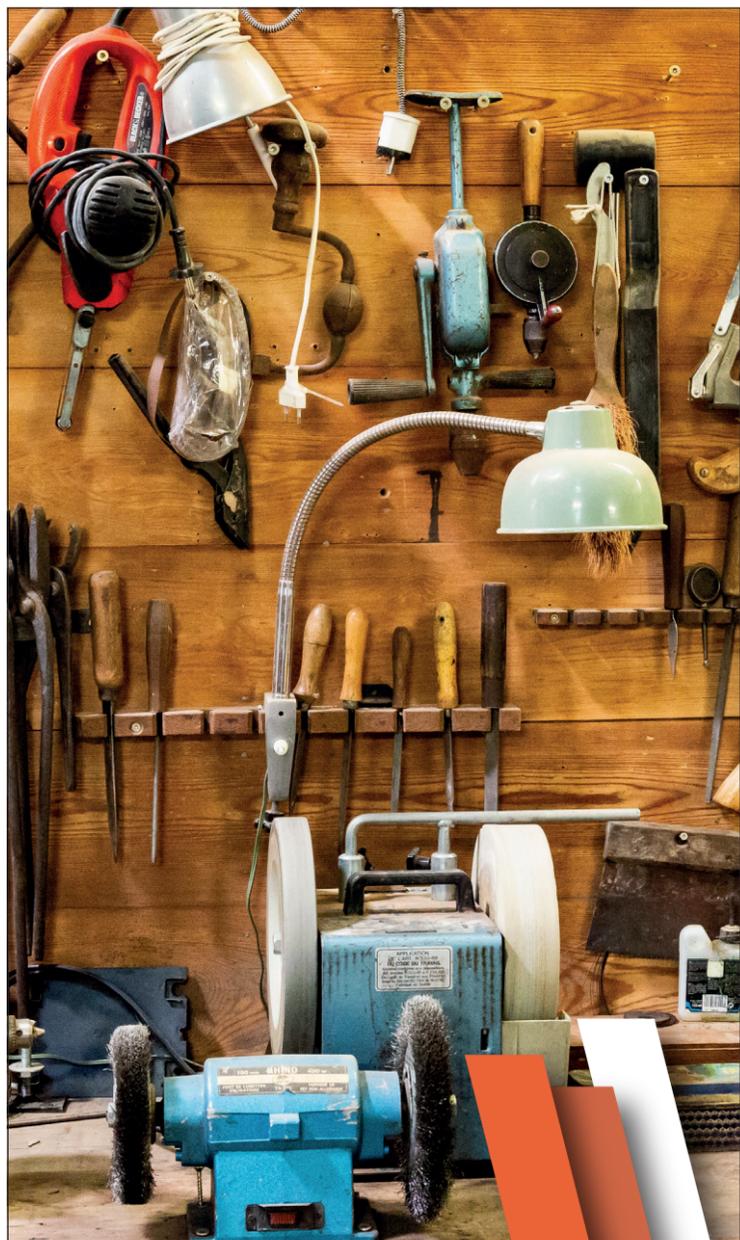
Mercredi 18 mars. 10h à 19h. Salle polyvalente. 246, rue Félicien-Florent. Montfavet. Avignon. Entrée libre. 04 90 81 13 00.

Savoir-faire

■ L'artisanat récompense

les entrepreneurs vauclusiens

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distinguer 17 entrepreneurs vauclusiens de toutes les branches (plâtrier, armurier, chaudronnier, coiffeur, ferronnier, fleuriste, électricien, maçon) qui se sont vus décrocher le titre de maître-artisan et artisan d'art. Par ailleurs, dans le même temps, 21 entrepreneurs originaires des secteurs du Comtat Ventoux, de Luberon-Durance et de la Vallée du Rhône ont reçu la médaille de la formation professionnelle, gage de leur contribution « à promouvoir la formation dans l'artisanat, grâce à leurs compétences et leur dévouement en faveur de la formation professionnelle artisanale ». Parmi eux, la coiffeuse avignonnaise Valérie Coissieux a obtenu la médaille d'or. Chevalier de l'ordre du mérite, elle s'investit particulièrement auprès des très nombreux apprentis qu'elle accompagne notamment dans la préparation des concours nationaux de coiffure.



**NOUS AVONS
TOUS LES OUTILS
POUR VOUS
ACCOMPAGNER**

**COMMUNICATION
GLOBALE**

**ORGANISATION
& GESTION ADMINISTRATIVE**

**SOLUTIONS
INFORMATIQUES**

**jour8
média &
services**

09 86 27 42 44
www.jour8.fr
Carpentras

35^e Concours des vins d'Avignon Des chiffres et un report

Dans un contexte plutôt morose (récession en Chine, crise sanitaire mondiale, taxes américaines sur les importations de vin...), José Gonzalvez, président du Concours des vins d'Avignon, s'est voulu résolument optimiste. Lors de la conférence de presse de présentation de la 35^e édition qui vient de se dérouler au Carré du Palais, il a ainsi mis en avant la qualité exceptionnelle du millésime 2019 même si les volumes de production subissent cette année encore suivant les régions des fluctuations plus ou moins importantes. Dans la Vallée du Rhône, avec une vendange de 2,8 millions d'hectolitres, les vignerons sont bien revenus dans la moyenne de ces 10 dernières années après des années difficiles avec des récoltes au plus bas. En Occitanie, d'après la Chambre d'agriculture, on a enregistré 11,8 millions d'hectolitres dans l'Est de la région (deuxième plus petite vendange depuis 2013) et 2,47 millions d'hectolitres dans l'Ouest de l'Occitanie... C'est moins qu'en 2018.

■ De plus en plus de bio

Dans ces conditions, le nombre d'échantillons récoltés pour le Concours des vins d'Avignon est plutôt stable lui aussi : un peu moins de 1 000. Parmi lesquels de plus en plus de bio. Rita Caron, en charge de la collecte, en a ainsi enregistré plus du double cette année : 131 contre 75 en 2019. Tous seront dégustés par quelque 350 dégustateurs, professionnels et amateurs éclairés qui se forment régulièrement grâce aux ateliers de dégus-



tation mis en place à l'occasion de chacune des éditions du Concours : plus de 140 personnes y ont participé cette année. A noter que pour l'édition 2019, 283 médailles avaient été attribuées dont 25 en bio et 258 en conventionnel.

■ Un stand de dégustation au village du Off

Le président José Gonzalvez a aussi annoncé les derniers changements en date. Un double déménagement d'abord : dans de nouveaux bureaux à la maison de l'Agriculture à Agroparc pour ce qui concerne le siège de l'association ; à la salle polyvalente de Montfavet pour le déroulement du Concours des vins. « Ce qui nous coûtera 3 à 4 fois moins cher ». Et un nouveau partenariat ensuite, celui signé cette année avec Inter Rhône (représentée par Emmanuelle Voinier, responsable formation) qui devait permettre aux dégustateurs présents de gagner plusieurs lots avant que la manifestation ne soit malheureusement

reportée en raison du coronavirus. Autre nouveauté 2020 : un stand de dégustation des vins primés au Concours pendant le Festival d'Avignon, au village du Off. Au cours de cette conférence de presse, on a aussi appris les noms des nouveaux intronisés dans la Commanderie des Costes du Rhône : la sommelière Géraldine Clément, le sommelier Michaël Villechenoux et le président du Concours des Grands Vins de France à Mâcon Bernard Delaye, par ailleurs parrain de cette édition 2020. Et les animations qui ponctueront cette journée particulière : celles des Chanteurs des Côtes-du-Rhône et de Bernard Sorbier, poète troubadour.

Les dégustations de la 35^e édition du Concours des vins d'Avignon qui devaient se dérouler samedi 14 mars, salle polyvalente de Montfavet sont reportées à une date ultérieure, suivant ainsi le principe de précaution suite à l'épidémie de coronavirus Covid 19. www.concoursdesvins-avignon.com. renseignements : 06 99 93 54 54.

Morières-lès-Avignon

Helen traiteur ne veut pas céder à la psychose

Evoquant la conjoncture actuelle liée au coronavirus 'Covid-19', la société de Morières-lès-Avignon Helen traiteur appelle à n'annuler que les événements qui sont justifiés et souhaite envisager les conditions de la reprise. « Aujourd'hui, notre entreprise est en danger, nos collaborateurs connaissent une activité réduite, nos fournisseurs et nos clients s'interrogent, constate Eric Helen Louis, dirigeant de Helen traiteur. Les annulations dues au virus ont une conséquence directe sur notre chiffre d'affaires. » « Ces annulations concernent des prestations que nous avons anticipées et organisées, confirme Alain

Marcotullio, président de l'association 'Les Traiteurs de France', réseau national de 37 traiteurs organisateurs de réceptions indépendants haut de gamme, créée en 1996. Le personnel était en place en cuisine pour produire, les achats ont été effectués pour la plupart et le niveau de chiffre d'affaires prévisionnel nous permettait d'assurer toutes nos charges. Mais ces annulations ne sont pas prises en compte par nos compagnies d'assurance. Les mesures prises par le gouvernement sont importantes mais pas suffisantes et il faut prévoir l'avenir ».

Tout en intégrant les risques de contamination ainsi que les consé-

quences sociales d'un trop grand nombre de reports, l'entreprise Helen Traiteur créée en 1959 et membre fondateur des Traiteurs de France, propose donc 2 pistes de réflexion. La première, travailler en concertation avec les autorités pour garantir la bonne tenue des nombreux événements qui n'entrent pas dans le cadre de la prévention. L'objectif étant de ne pas sur-pénaliser les événements, et il faut maintenir ce qui peut l'être, tout en respectant les consignes de prévention. La deuxième, collaborer avec les clients pour mettre un plan de reconstruction des événements reportés même si les dates ne peuvent être encore précisées.

Sorgues

« La CPME va gagner ! »



La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée mais surtout d'aborder les futures élections de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) ainsi que l'appel de fédérations professionnelles départe-

mentales à une liste patronale d'union lors de ce scrutin consulaire (voir article page 8).

« La CPME se mobilisera pleinement dans les prochaines élections de la CCI », a immédiatement précisé le président Bernard Vergier lors la dernière assemblée générale annuelle de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse qui vient de réunir plus de 300 participants au Novotel de Sorgues. « Nous nous sommes battus pour que ces nouvelles élections aient lieu, poursuit-il, car il est impératif que la CCI retrouve sa place dans l'intérêt de nos commerçants, de nos TPE et PME. » Rappelant son action à la tête la CCI durant ses 2 ans de

CPME 84

Impacts de la loi Pacte sur l'entreprise

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse et l'Union financière de France (UFF) organisent un petit-déjeuner ayant pour thème : 'Loi de finances 2020, loi Pacte : quels impacts pour votre entreprise ?'. Comment préparer sa retraite via le PER (Plan épargne retraite) entreprise, quels sont les aménagements de la loi Dutreil en 2020, quels sont les atouts de l'apport-cession à une holding, sont autant de questions qui seront abordées par Didier Testu, ingénieur patrimonial à l'UFF.

Mardi 17 mars. 8h30 à 10h30. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon. contact@cpme84.org, 04 90 14 90 90. www.cpme84.com

Bernard Vergier



présidence, Bernard Vergier estime que « le programme a été respecté, que la représentativité a été assurée et qu'une stratégie foncière a été déployée. »

Ayant dû renoncer à la dernière minute à être présent lors de cette AG en raison du coronavirus et de la réforme des retraites, François Asselin, président de la CPME

nationale, a tenu tout de même à envoyer un message vidéo de soutien au président de sa section vauclusienne. « J'apporte mon soutien à la candidature de Bernard dont l'action est remarquable », a-t-il expliqué.

Même 'enthousiasme' pour Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour qui « le Vaucluse est un territoire fort avec un président plein d'énergie ». Evoquant les élections à venir, il insiste : « les entrepreneurs ont besoin d'une CCI managée par des entrepreneurs et pas par l'Etat ». Enfin, rappelant la pugnacité de Bernard Vergier, Alain Gargani l'assure « la CPME va gagner ! ».

« Dans notre département, la CMPE, 1^{re} organisation patronale de Vaucluse (Ndlr : avec plus de 900 adhérents directs), continuera d'accompagner les PME et TPE de notre territoire, autant dans leur développement que dans leur difficultés », conclut Bernard Vergier pour qui sa confédération est « une véritable boîte à outils des entrepreneurs qui aura organisé plus d'un cinquantaine de rendez-vous, conférences et ateliers à thème en 2019 ainsi que le montage de plus de 600 dossiers de formation. »

Quand la CPME fait débat

A l'initiative de la CPME 84, la Confédération vauclusienne a réuni au campus de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) les candidats aux municipales des 12 plus importantes villes du département. Devant un parterre d'une soixantaine de chefs d'entreprise et de décideurs locaux, les adhérents de l'organisation patronale ont ainsi pu interroger les principaux candidats sur les thèmes de la fiscalité locale, du commerce, des marchés publics, de la mobilité, du numérique et du très haut débit ainsi que sur la gestion des déchets. « Tout en restant apolitique, avec cet événement notre objectif est d'interpeller les différents candidats afin qu'ils puissent présenter leur projet ainsi que leurs solutions en matière de développement économique », a expliqué Bernard Vergier, président de la CPME 84.



Code

■ La Poste se met aussi à la moto
Après le code pour le permis auto depuis 2016, la Poste accueille désormais, depuis le 1^{er} mars dernier, ceux qui souhaitent passer le code moto. Ce dernier est différent de l'examen du code auto et porte sur une quarantaine de questions en rapport avec la conduite d'une moto, son entretien, la signalisation ou encore le positionnement sur la route. Pour cela, La Poste dispose de 600 centres d'examen répartis sur toute la France, dont 38 à travers le territoire de la région dont ceux d'Avignon, Orange, Vaison-la-Romaine, Pertuis, Bollène et Lapa-lud dans le Vaucluse.

Vignobles

■ La Vallée du Rhône à Vinexpo New York

Treize opérateurs des Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône viennent de participer à Vinexpo New-York. L'occasion de croiser 3 000 professionnels issus de 40 États américains et 7 provinces canadiennes durant le 1^{er} salon international en Amérique du Nord exclusivement dédié aux professionnels des vins et spiritueux. Premier marché export des vins de la Vallée du Rhône (3^e région viticole exportatrice française aux Etats-Unis), le marché américain représente 16% des exportations.

Réseau

■ Cap affaires franchit la Durance

Le réseau Cap (Confiance audace et partage) affaires vient d'ouvrir son 6^e club d'affaires. Après Rochefort-du-Gard en 2015, Villeneuve-lès-Avignon/Les Angles en 2017, Orange et Nîmes en 2018 et Avignon il y a un peu moins d'un an, c'est au tour de 'Cap affaires Durance' de voir le jour. Destinée aux entrepreneurs du Nord des Bouches-du-Rhône et à ceux du Sud d'Avignon, la nouvelle structure a réuni plus de 100 entreprises lors de sa soirée de lancement qui s'est tenue au Garage Audi 'By my car' Avignon. Créé par Boris Delécluse, Cap affaires est un réseau d'affaires, d'entraide et de préconisations, qui regroupe des entreprises de divers secteurs, allant de l'artisan à la profession libérale, en passant par les commerçants et les sociétés de services. Une seule activité est représentée par club afin de faciliter les recommandations. Aujourd'hui, Cap affaires compte plus de 200 membres. Parallèlement, Boris Delécluse a également lancé à la rentrée 2019 'Cap cowork', un espace de coworking situé aux Angles de 260 m² comprenant 17 bureaux en espace partagé, 2 salles de réunion pour des groupes de 6 à 36 personnes avec écran géant, vidéoprojecteur, une salle de repos, ainsi qu'un bureau annexe pour accueillir les clients.

Grand Avignon

Patrick Vacaris : « Je suis Proven

Elu en mai dernier à la présidence du Grand Avignon suite à la démission surprise de Jean-Marc Roubaud, le Rochefortais Patrick Vacaris évoque sans langue de bois le manque de cohérence entre les limites administratives de l'agglomération et la réalité de son bassin de vie. L'occasion pour l' élu gardois qui ne prétend à « aucun mandat, aucune fonction » de dresser aussi le bilan de son action à la tête de l'agglomération.

En novembre dernier, vous avez été le premier élu à dire ouvertement ce que beaucoup pensaient lors de la signature du contrat territorial 2019-2021 entre les 7 communes gardoises du Grand Avignon et la région Occitanie ainsi que le Conseil départemental du Gard : à savoir que les communes du canton de Villeneuve-lès-Avignon devraient se situer dans le Vaucluse. « Moi j'ai toujours été

très clair même si cela ne sera pas très sympathique avec la région Occitanie qui s'est rappelée, à la veille des élections, que nous existions. Mais l'ensemble du Gard avignonnais, c'est-à-dire le canton de Villeneuve, là où je suis né, est tourné vers Avignon. Il est dans la Provence. Moi je suis supporter de l'OM, pas de Montpellier. Je suis allé au lycée Frédéric-Mistral.

J'ai joué au football dans le district Rhône-Durance (NDLR : devenu depuis peu district 'Grand Vaucluse'). Notre bassin de vie c'est Avignon. On y consomme, on y va pour la

culture, les sorties... C'est une évidence, le canton de Villeneuve devrait être rattaché au Vaucluse. »

■ **N'avez-vous donc pas peur de remettre ainsi en cause les frontières départementales ?**

« J'ai toujours eu une position pro-départementaliste. Encore faut-il que les périmètres de ces départements soient pertinents. Aujourd'hui, il faut raisonner en bassin de vie. J'ai été conseiller général pendant 20 ans et je dois reconnaître qu'à Rochefort nous n'avons pas eu trop à nous plaindre du département du Gard, mais la région... Le lycée Jean-Vilar à Villeneuve, pour l'avoir cela a été un combat de plus de 10 ans. »

■ **Pour vous, la région Occitanie est aux abonnés absents ?**

« Quelle que soit la majorité politique, le canton de Villeneuve-lès-Avignon (ndlr : il répète en insistant 'lès-Avignon' en faisant référence au 'lès' qui signifie 'près de' en provençal) n'a jamais été bien doté. Nous sommes les oubliés. Même à l'époque de Languedoc-Roussillon nous n'avons jamais été pris en compte alors que les habitants de

notre canton participent très largement aux recettes fiscales (ndlr : par habitant, le canton de Villeneuve est le plus riche du Gard et l'un des plus riches d'Occitanie). Et cela ne vas pas s'arranger avec un centre de gravité de la gouvernance qui s'est déplacé vers Montpellier et Toulouse. Nîmes risque ainsi de se trouver bientôt dans le no man's land dans lequel nous nous trouvons actuellement. »

■ **Lors de la réflexion concernant la fusion des régions en 2015, une étude de France stratégie, une institution de prospective rattachée au Premier ministre, avait justement expliqué que le département du Gard était le seul en France à réunir tous les critères pour changer de région et basculer vers Provence-Alpes-Côte d'Azur ?**

« A l'époque, nous avons initié une pétition pour que le département du Gard soit rattaché à la région Paca mais cela n'a pas abouti. Je le regrette car je suis Provençal, pas Occitan. C'est cependant plus compliqué, car ce qui est valable pour le Gard Rhodanien l'est beaucoup moins pour les communes cévenoles du nord du département. Mais dans tous les cas, je ne vois pas l'intérêt d'avoir fait de grande région. Elles sont où les économies d'échelle ? »

■ **Pour en revenir au Grand Avignon, l'incohérence de son périmètre ne concerne pas que le Gard ?**

« Effectivement, le périmètre politique du Grand Avignon est complètement aberrant. C'est inimaginable que le nord des Bouches-du-Rhône ne soit pas dans l'agglomération. Cependant les torts sont partagés. Lorsque les frontières de l'agglomération ont été à nouveau définies, les élus locaux ont fait des calculs à très court terme et l'Etat n'a pas pris ses responsabilités. On a loupé le coche et l'Etat aurait dû prendre en compte la réalité du bassin de vie économique. Mais les communes du nord des Bouches-du-Rhône vont très vite le regretter quand elles seront dans la métropole marseillaise. Un exemple : on va faire un parking relais pour les automobilistes buccorhodaniens afin qu'ils puissent profiter du tramway avignonnais, alors que leur VT (Versement transport), une contribution versé par les employeurs pour financer ce type d'aménagement, servira à payer le



tram de Marseille... Au final, tout le monde est perdant. »

■ **La totalité des entrepreneurs locaux, qu'ils soient au nord ou au sud de la Durance ou bien à l'est ou à l'ouest du Rhône nous disent que ce découpage est un véritable frein au développement, soit en raison des complexités administratives, soit des problèmes d'aménagement comme la Leo (Liaison Est-Ouest) ?**

« La Leo c'est le parfait exemple du désintérêt total de la région Occitanie pour ce territoire. On a envie de leur demander combien vous comptez y mettre ? (ndlr : à ce jour 0€ de la part d'Occitanie alors que la région Paca devrait financer 38,46 M€ des 142,7 M€ de la tranche 2). C'est un élément structurel indispensable et si l'on avait été au cœur de la région, il y a longtemps qu'il aurait été mis en service. La Leo c'est aussi un enjeu de santé car la rocade est une véritable autoroute urbaine. Il y aura toujours un trafic local, mais on sait qu'une grande partie du trafic routier serait déviée si nous arrivions enfin à mener à terme ce projet dont, je le rappelle, seule la phase 1 de la tranche 2 est sur les rails. L'intérêt c'est de tout faire et pour cela on a besoin des élus bucco-rhodaniens à nos côtés. »

■ **Justement la tranche 3 qui doit permettre le franchissement du Rhône ?**

Patrick Vacaris, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon.



DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Eux y arrivent, pourquoi pas nous ?

Si beaucoup pensent qu'il est impossible de déplacer des frontières administratives, d'autres assurent que cela est réalisable pour peu qu'on ait la volonté d'y arriver. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, le village de Pont-Farcy, dans le Calvados, a changé de département pour intégrer celui de la Manche. Une première en France pour ce village de 550 habitants qui a, en fait, rejoint la commune nouvelle de Tessy-Bocage vers laquelle son bassin de vie se tournait (commerces, établissements scolaires, emploi...). Un transfert entre temps validé sans difficulté par le Conseil d'Etat. « Il y a un lien naturel évident », expliquait alors le maire Christian Baude pour justifier la démarche. Plus près de nous, ce sont les communes de Lagarde d'Apt et Villars qui viennent tout récemment de modifier leur périmètre administratif. Prenant en compte les contraintes économiques de leur territoire, les deux villages vauclusiens ont ainsi échangé des terrains d'une superficie de 2ha40 afin de faciliter les démarches d'un projet d'extension du restaurant étoilé 'Le Bistro de Lagarde' du chef Lloyd Tropeano. L'établissement présentait, en effet, la particularité d'être à cheval sur les 2 communes. Enfin, en 2007, un décret paru au Journal officiel a entériné le rattachement d'une partie de la commune des Angles à Avignon. Cette demande avait été formulée en 2001 par la commune d'Avignon. La modification a concerné 7,96 ha situés sur l'île Piot à l'emplacement du parking gratuit ainsi que 5,45 ha pris sur le Rhône. De fait, si la cité des papes s'est agrandie de 13 ha, du coup il en a été de même pour le département de Vaucluse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

çal, pas Occitan »



« Il nous faut absolument un 3^e pont sur le Rhône car les deux ouvrages existants (ndlr : le pont de l'Europe et le pont Daladier) sont saturés et débouchent sur les remparts. Par contre, nous n'aurons pas les financements pour cette dernière tranche. Il faudra passer par un PPP (Partenariat public-privé) et donc un investisseur qui fera payer un droit de passage aux utilisateurs. Je ne vois pas de problème à cela. Mais il ne sera pas possible d'attirer un partenaire privé si les tranches 1 et 2 ne sont pas complètes. Toutefois, pour gagner du temps dans ce dossier où nous en avons tant perdu, rien ne nous empêche ensuite de lancer simultanément les chantiers des 2 tranches manquantes si nous avons l'assurance de la réalisation complète de la Leo. »

■ **Concernant la mobilité, c'est vous qui avez inauguré la première ligne du tramway du Grand Avignon ?**

« Maintenant qu'il est lancé c'est une réussite et, aujourd'hui, je n'entends plus personne dire qu'il ne veut plus qu'il passe devant chez lui. En revanche, beaucoup se plaignent désormais qu'il ne passe pas dans leur quartier. Il ne faut toutefois pas se contenter de ce que nous avons. Il faut une tranche 2. D'ailleurs, je viens de signer les marchés pour les études de la phase 2 qui ne pour-

ra comprendre que ce qui figure dans le DUP (Déclaration d'utilité publique). Ni plus, ni moins. C'est-à-dire un tronçon entre l'île Piot et Saint-Lazare. Avec cela on aura une vraie dimension intercommunale puisque le tracé concernera aussi le Gard avignonnais. Il y aura ensuite une tranche 3, puis 4 dans le Gard, c'est évident dorénavant. Mais ce sont d'autres qui s'en occuperont. Comme l'usage de la voiture sera de plus en plus contraint, nous réfléchissons aussi à un parking-relais situé aux Angles, près de Grand Angle, avec un bus en voies dédiées

« Le canton de Villeneuve devrait être rattaché au Vaucluse. »

pour rallier celui de Piot. L'expérience provisoire menée lors des travaux sur le pont de l'Europe avec la mise en place de davantage de voies de circulation vers Avignon le matin et plus de voies dans le sens des retours vers le Gard le soir, nous incite à travailler cette solution. Mais c'est compliqué car autour de la table il y a les départements du Gard et du Vaucluse, les communes des Angles et d'Avignon, l'Etat, le tout entre Occitanie et Paca. On en revient toujours aux mêmes difficultés... »

■ **Personnellement comment avez-vous vécu cette année de présidence ?**

« J'ai respecté mes engagements d'une gouvernance apaisée après des débuts un peu houleux. Avant de quitter mon poste après les élections municipales, j'aimerais mettre en place un accord de gouvernance permettant que chaque commune puisse être représentée par son maire au sein du bureau à condition de s'engager à prendre en compte les charges de centralité. »

« Le Grand Avignon cela aura été aussi une expérience personnelle passionnante. C'est une grosse entreprise. J'ai plus eu l'impression d'être un PDG qu'un élu local. C'est une autre dimension. Depuis 12 ans, je suis un conseiller communau-

taire très impliqué, notamment au niveau des finances, et je pensais être performant dans de nombreux domaines, mais je me suis rendu compte que je pouvais encore faire des progrès. Je serai au 'top' au mois d'avril (rire). C'est une expérience humaine très positive, mais a contrario on est très protégé grâce au cabinet. C'est plus facile que d'être maire. Là, on est plus éloigné des administrés, notamment de leur agressivité, alors que maire on prend des 'baffes'. J'ai été maire de Rochefort-du-Gard pendant 6 ans et cela reste le plus beau des mandats. Mais aujourd'hui je ne suis candidat à rien. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

DÉCENTRALISATION

« Repensons les frontières du Vaucluse »

Le 17 février dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique organisaient à Manosque leur 7^e réunion de concertation régionale avec une centaine d'élus locaux et nationaux de la région sur le thème de la décentralisation. Parmi ces derniers, le président du Conseil départemental de Vaucluse, Maurice Chabert, a saisi l'occasion pour prôner une organisation territoriale plus conforme aux réalités des territoires.

■ **Vous avez choisi de participer à l'atelier « différenciation et expérimentation territoriale ». Pourquoi ?**

« Cet atelier offrait une très belle occasion de mettre en lumière, dans le cadre de la concertation en cours engagée par le gouvernement sur la poursuite de la décentralisation, la nécessité de prendre en compte la réalité des territoires et des bassins de vie. Cette logique doit prévaloir et je pense évidemment au Vaucluse, où il est indéniable que des communes gardoises comme Les Angles et Villeneuve-lès-Avignon, ou encore des Bouches-du-Rhône, ont un attachement économique avec Avignon. Il faut saisir l'opportunité de cette réflexion engagée par le gouvernement pour faire en sorte que les découpages administratifs ne laissent personne au bord du chemin et prennent en compte – enfin ! – les réalités territoriales. »

■ **En Vaucluse, ce découpage administratif est-il particulièrement inadapté ?**

« Pour certaines intercommunalités réunissant des villes relevant de différents départements, comme c'est le cas par exemple du Grand Avignon, qui accueille en son sein des communes gardoises, la situation peut virer au casse-tête. Je suis convaincu que le Département doit demeurer le catalyseur et que ses frontières doivent pouvoir s'adapter à celles des intercommunalités. Je le redis : je suis favorable à un Grand Vaucluse, dont le territoire épouserait l'aire d'influence économique, culturelle, démographique et touristique d'un grand delta allant du Gard Rhodanien jusqu'au nord des Bouches-du-Rhône et à la Drôme provençale. »

■ **Au fond est-ce à l'Etat de décider ?**

« La possibilité de laisser les intercommunalités et leurs habitants s'exprimer par référendum existe. Elle est prévue par la loi. Pourquoi ne pas l'utiliser sur ces questions, comme le demandent déjà un certain nombre d'élus ? »



© Arnold Jemcki



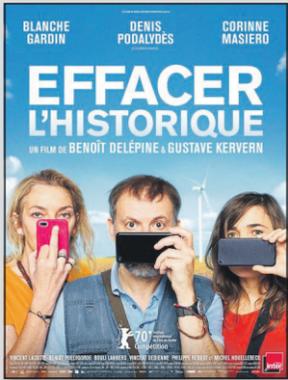
www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

Semaine du 11 au 17 mars 2020

EFFACER L'HISTORIQUE

Mercredi 18 mars à 19h30



EN PRÉSENCE DE
CORINNE MASIERO
ET GUSTAVE
KERVERN

MON COUSIN

Jeudi 19 mars à 20h30



EN PRÉSENCE DE
VINCENT LINDON,
FRANÇOIS DAMIENS



AVANT-PREMIÈRE
CINÉ PITCHOUN

Samedi 21 mars à partir de 9h30

Animations & cadeaux
Venez dégusés !



AVANT-PREMIÈRE
DIVORCE CLUB

Mardi 17 mars à 19h30



CINÉ LIVE
LE CONDOR

Dimanche 15 mars à 14h30

EN LIVE SUR SCÈNE



CINÉ LIVE
PATRICK SÉBASTIEN : INTIME

Vendredi 13 mars à 20h30

EN DIRECT DU CASINO
BARRIÈRE DE LILLES



CINÉ LIVE
CHANTAL LADESOU

Vendredi 20 mars à 19h45
et dimanche 22 mars à 16h30

EN DIFFÉRÉ DU PALAIS
DES SPORTS DE PARIS



NOUVEAUTÉ
UNE SIRÈNE À PARIS

Tous les jours à 13h45 - 16h45
19h30 - 22h10
+sam-dim à 11h00



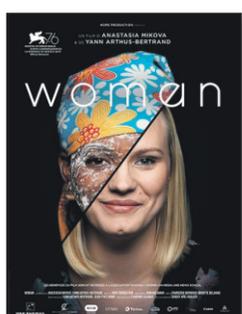
NOUVEAUTÉ
LA BONNE ÉPOUSE

Tous les jours à 13h45 - 16h45
19h30 - 22h10
+sam-dim à 11h00



NOUVEAUTÉ
UN LIEN QUI NOUS ÈLÈVE

Tous les jours à 15h30 (sauf dim)
19h45 +sam-dim à 11h00



NOUVEAUTÉ
WOMAN

Tous les jours à 19h45
+sam-dim à 10h30



PAPI SITTER

Tous les jours à 13h15 - 15h20
19h45 - 22h10
+sam-dim à 10h30



DE GAULLE

Tous les jours à 13h45 - 16h45
19h30 - 22h00
+sam-dim à 11h00

ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- EN AVANT
- LE CAS RICHARD JEWELL
- SONIC
- LES MISÉRABLES
- BIRDS OF PREY
- DUCOBU 3
- 10 JOURS SANS MAMAN
- LE VOYAGE DU DR DOLITTLE
- LUCKY
- L'APPEL DE LA FORÊT
- INVISIBLE MAN

Cinéma Un lien qui nous élève

Alors que l'industrialisation a surtout donné à l'élevage français la forme de porcheries-usines, de stabulations surpeuplées, voire de fermes entièrement robotisées, Laure, Nicolas, Annabelle et d'autres éleveurs choisissent une voie différente pour offrir une existence plus digne à leurs animaux, du début à la fin. Au fil d'un documentaire tendre et optimiste, nous voyons leurs efforts récompensés par le lien, riche de sens, qu'ils tissent avec leurs bêtes. Un lien qui nous élève tous. « Ce qui m'a le plus marqué ? Voir des éleveurs amoureux de leurs bêtes et des bêtes amoureuses de leur éleveur. Il y a un lien évident. Les bêtes sont bien. » « Avoir cette qualité de bien-être ? C'est capital de se bagarrer pour ça ! »
Ce lien qui nous élève. Sur les écrans mercredi 11 mars. Un documentaire réalisé par Olivier Dickinson. 1h28. Capitoles studios. Centre commercial Le Pontet. Avignon-nord. www.capitolestudios.com



Les adresses du petit futé Au cul de poule

En retrait de la mythique nationale 7, au cœur du village, voici une étape tranquille pour dormir et s'attabler. Les poulettes sont les mascottes de l'enseigne, en porcelaine, elles se nichent un peu partout dans la maison et dans le jardin, en bikini et lunettes de soleil l'été,



elles arborent ensuite les couleurs de l'automne et puis se déguisent en Mère Noël ou en reine des neiges. Michel et Anne, les propriétaires belges, les collectionnent, ils en ont plus de 250 pour coller au calendrier ! La cuisine 'maison', sans chichi, s'approvisionne au fil des saisons : confit de canard, cocotte de légumes, souris d'agneau confite à l'ail et au romarin, risotto crémeux et filet de rouget... On s'installe avec plaisir dans la salle voûtée et aux beaux jours dans le petit jardin-terrasse luxuriant et l'on se dit qu'on resterait bien ici. Rien de plus simple, car à l'étage derrière les volets clos, 5 jolies chambres offrent une parenthèse agréable et bucolique quelle que soit la saison. Ouvert toute l'année. Le lundi et du mercredi au vendredi le midi et le soir et le samedi soir. Réservation recommandée. Formules de midi 15€ et 18€, menus du soir à partir de 25€. Vin au verre. 5 chambres à partir de 70€. Soirée étape. Accueil des groupes. Accès personnes handicapées. Chaises bébé. Jardin. Parking 5 places et à proximité.

Au cul de poule. Cuisine française. 4, rue de l'Ormeau. Piolenc. 04 90 34 37 72 et 06 44 88 53 37.



© DR

AVIGNON Baroque

Claveciniste et chef d'orchestre, Sébastien d'Hérin présente 'Les leçons de ténèbres de Couperin' œuvre au sommet de l'art vocal du XII^e siècle attachée à la liturgie chrétienne de la période pascale. Il sera accompagné de Caroline Mutel, Chantal Santon-Jeffery, Martin Bauer à la viole de gambe et Hager Hanana au violoncelle.

Dimanche 15 mars.
17h. 5 à 20€. Collégiale Saint-Didier. 10, place Saint-Didier. Avignon. 04 90 14 26 40. www.musiquebaroqueenavignon.com

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON Dossier K

Le spectacle de Pierre-Yves Chapalain, en résidence à la Chartreuse, propose une variation du 'Procès' de Kafka. Un homme mis en accusation cherche à se défendre en constituant un énorme dossier dans lequel il retrace toute sa vie pour trouver sa faute. Ce seul en scène d'un homme ordinaire explore d'absurdes situations émaillées d'humour.

Samedi 12 mars. 20h30.
5 à 15€. Salle du tinel. La Chartreuse. Villeneuve-lès-Avignon. 04 90 15 24 24. chartreuse.org



© Augustin Jacob



© DR

JAZZ Hommage

C'est un groupe de musiciens du cru, composé de Doudou Gouirand au saxophone, Michel Marre à la trompette, Gérard Pansanel à la guitare, Jacques Bernard à la contrebasse et Denis Fournier à la batterie qui rendra hommage au trompettiste Don Cherry. Pour l'occasion, ce quintet très complice fera la part belle à l'improvisation tout en livrant ses souvenirs musicaux.

Judi 12 mars. 20h30.
5 à 16€. AJMI Jazz club. La Manutention. 4, rue des escaliers Sainte-Anne. 04 90 86 08 61. www.jazzalajmi.com

SAUVETERRE Opérettes

Soirée hors du commun proposée par l'Opéra Grand Avignon ! Dans l'opérette en un acte d'Offenbach 'Pomme d'Api' la jeune Lorette va chercher son amoureux chez un 'oncle indigne'. L'univers du cirque sera très présent avec ses codes et sa gestuelle dans 'Le singe d'une nuit d'été' de Gaston Serpette qui annonce l'univers de Chaplin.

Mercredi 11 et vendredi 13 mars. 20h30. 10 à 25€.
Pôle culturel Jean Ferrat. 157, rue des écoles et du stade. Sauveterre. 04 90 14 26 40. www.operagrandavignon.fr



© Christian Dresse



© Denis Cavaglia

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Théâtre

La compagnie Pirenopolis propose les Précieuses ridicules de Molière à l'heure des smartphones et de l'émission de télé-réalité. Sur scène, 2 comédiens jouent 10 personnages et singent une société qui favorise le paraître plutôt que l'être. Rythme effréné, farces et modernité pour ce Molière revisité !

Judi 12 mars. 20h30.
6 à 14€. Salle Alpilium. Avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny. Saint-Rémy-de-Provence. 06 29 19 69 78. www.mairie.saintremydeprovence.fr

Le Courage 22^e Printemps des poètes en Vaucluse

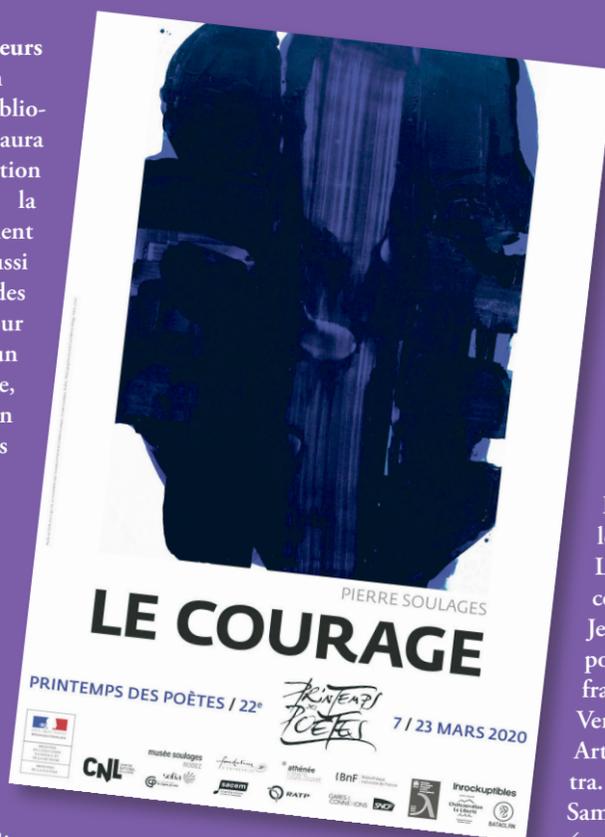
Imaginé par Jack Lang, créé à Paris en 1999, par Emmanuel Hoog et André Velter, Le Printemps des poètes est une manifestation nationale et internationale attendue qui s'épanouira, en Vaucluse, jusqu'à lundi 23 mars. Favorisant l'accès à la poésie, encourageant la lecture de poèmes, ce Printemps n'est que le point d'orgue d'un travail de fond exercé toute l'année par une immense communauté active composée de poètes, d'éditeurs, d'enseignants, d'élèves, de bibliothécaires, de chanteurs, de comédiens, de musiciens et de lecteurs. Un thème est choisi à chaque édition ; Celui retenu pour cette 22^e manifestation est le 'courage' illustré d'une affiche originale signée Pierre Soulages qui remporte toutes les adhésions avec, pour marraine, l'actrice-réalisatrice Sandrine Bonnaire consacrant la femme libre, généreuse et courageuse. Dans le Vaucluse, nous sommes invités à y participer en tant que spectateur, lecteur ou créateur.

■ Mobilisation des acteurs culturels en Avignon

L'ensemble des bibliothèques d'Avignon aura ainsi opéré une sélection d'ouvrages autour de la poésie et particulièrement du Courage. Il y aura aussi des arbres à poèmes, des babillages poétiques pour les moins de 4 ans, un midi-sandwich poétique, des ateliers d'illustration de poèmes ainsi que des sons à découvrir.

www.avignon.fr

• Le Musée Angladon, propositions de points de vue, regards sur le cadrage et l'instant capturé en observant trois œuvres d'Edgar Degas de la collection du Musée Angladon. Vendredi 13 mars. Jeu d'écriture dans l'espace (calligrammes), de Figures de style et d'instantanés poétiques comme des esquisses. Lectures de poèmes



jedi 12 mars à 14h.
5, rue Laboureur. 3€. 04 90 82 29 03.

• Maison de la poésie, Le petit théâtre d'Isabelle Rimbaud. La vie d'Arthur Rimbaud vue par sa sœur. Vendredi 13 mars. 20h30. Et la femme créa Baudelaire. Lecture musicale de ses poèmes et correspondances. Samedi 14. 20h30. Le Mardi des Epicuriens. Partage de lectures. Mardi 17. 19h. Louise O'sman. Auteur compositeur. Entrée libre. Jeudi 19. 19h30. Concert poétique avec la chanteuse franco-marocaine Sapho. Vendredi 20 à 20h30. The Arthur Rimbaud Orchestra. Concert rock et poésie. Samedi 21 à 20h30.

4, rue Figuière. 3 à 10€. 04 90 82 90 66.

• Théâtre Benoît XII. L'empreinte Ferrat. Une pléiade de

chanteurs et musiciens sur scène pour les amoureux de Ferrat.

Jedi 12. 20h30. 12, rue des Teinturiers. 5 à 15€. 06 52 35 35 65.

• Théâtre Golovine. Le petit cabaret : pièce chorégraphique autour de Chagall.

Samedi 14 mars. 16h. 5 à 8€. 1 bis, rue Sainte-Catherine. 04 90 86 01 27.

• Théâtre de L'Oulle. Nuit du Slam. Scène ouverte.

Jedi 19 mars. 19h. Participation au chapeau. Rue de la Plaisance. 09 74 74 64 90.

• Musée Vouland. Visite de la collection permanente ponctuée de lectures qui évoquent les femmes dans la littérature. Dimanche 22 mars. 17h. Brigade d'intervention poétique au musée !

Dimanche 15 mars. 16h. 17, rue Victor Hugo. 04 90 86 03 79.

• Collection Lambert. Le courage de s'engager en créant une œuvre d'art.

Samedi 14 mars. 11h. 5, rue Violette.

Tout le programme sur www.leprintempsdespoetes.com

Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr

Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réséco Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à La Motte d'Aigues en date du 03 mars 2020, il a été constitué une **Société par Actions simplifiée Unipersonnelle** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : S.T.A.B.

Siège social : 107 chemin RIEURAU-BERT 84240 LA MOTTE D'AIGUES

Capital social : 1 000 euros

Objet social : - Purge / restructuration, - Remise en l'état, - Nettoyage, - Traitement de fuites / étanchéité, - Pose de système de protection individuelle et collective, - Pose ou changement de gouttières, - Pose ou changement de fenêtres, volets, - Pose antenne, parafoudre, - Soudures diverses, - Elagage, taille, abattage, - Pose anti-nuisibles, - Contrôle, diagnostic sur enveloppe du bâtiment

Durée : 99 années

Président : M. Florian FABRE, demeurant 107 chemin Rieuraubert 84240 LA MOTTE D'AIGUES, nommé pour une durée indéterminée

Cession d'actions : Les actions sont librement cessibles entre associés

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Droit de vote : Les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Avignon

Pour avis
3905007

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CADENET en date du 22/02/2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GREEN CONVERSION

Siège social : 980 Route de Cucuron, CADENET (Vaucluse)

Objet : Vente et installation de logiciels

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Nicolas CITTADINO, demeurant 980 Route de Cucuron, CADENET (Vaucluse), et Monsieur Nicolas MASSIMI, demeurant 809 Le Pont de Bois, CADENET (Vaucluse)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, Pour avis, la gérance
3905014

Aux termes d'un acte SSP du 28/02/2020, il a été constituée une **Société civile** :

Dénomination sociale : Domaine agricole et forestier de la Verrerie

Siège social : 209 rue Baptistin Picca 84220 Gordes

Capital social : 2.000 €

Objet : Toutes activités correspondant à l'exploitation d'un domaine agricole et forestier avec culture écologique de plantes endémiques.

Durée : 99 ans.

Cession des parts sociales : agrément.

Gérant : Monsieur Yannick PANAGIOTIS, 209 rue Baptistin Picca 84200 Gordes.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis
3905026

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 3 mars 2020 à SORGUES, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : THE LUCKY IRISH PUB. **SIÈGE** : 39, Avenue d'ORANGE 84700 SORGUES. **OBJET** : Débit de boisson, petite restauration sur place, événementiel et soirées à thèmes, location. **DURÉE** : 99 années. **CAPITAL** : 100 euros. **PRESIDENT** : Monsieur BERLUTI Patrick, Claude, Albert demeurant 39 Avenue d'Orange, 84700 SORGUES (Vaucluse). **DIRECTEURS GÉNÉRAUX** : Monsieur GRIFFITHS David, John demeurant 641 A, Chemin de l'Oiselay, 84700 SORGUES (Vaucluse), Madame GRIFFITHS Valérie, Marie-Laure, née LETERME demeurant 641 A, Chemin de l'Oiselay, 84700 SORGUES (Vaucluse), Madame LAGET Aline, Irma demeurant 39 Avenue d'Orange, 84700 SORGUES (Vaucluse).

TRANSMISSION DES ACTIONS : Libre entre les associés et agrément des associés pour toutes les cessions autres qu'entre associés. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES-VOTE** : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix. **IMMATRICULATION** : au Registre du commerce et des Sociétés d'Avignon

Pour avis, le représentant légal,
3905022

LEGI-ACT'
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
2, avenue de l'Arousaire
BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé en date à AVIGNON du 25.02.2020, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une **SCI** dont les principales caractéristiques sont :

DENOMINATION : LEGI-TEAM

CAPITAL : 500 € composé uniquement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : 3 avenue de la Synagogue - Résidence Bonaventure - 84000 AVIGNON

OBJET : L'acquisition de tous immeubles et de tous terrains ; l'administration et l'exploitation, par location ou autrement des biens sus-désignés ; l'entretien et éventuellement, l'aménagement de ces biens, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

GÉRANT : Mme Murielle BLANC, née BESSET-PRAT, demeurant à TAVEL (30126) 529 chemin de Vacquières.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La Gérance
3905023

Par acte authentique du 26/02/2020 reçu par Me de SABRAN PONTEVES officiant à LOURMARIN il a été constituée une **GFA** dénommée :

BARITAS
Siège social : 657 rd 37 le petit cassan 84240 SANNES

Capital : 1.000 €

Objet : La propriété et l'administration de tous immeubles à destination agricole

Gérant : M. AMOURDEDEU Benjamin 657 RD 37 Le Petit Cassan 84240 SANNES

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON**
3905028

Dans l'annonce parue dans notre édition du 03/03/2020 relative à la constitution de la **SAS INSIGHT AM** il y avait lieu de lire : Adresse du siège et du Président : 239 Route de St Pierre de Vassols 84330 MODENE.

Pour avis rectificatif
3905040

Par ASSP du 02/03/2020, il a été constitué une **SAS unipersonnelle** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU ISI IMMOBILIER

Siège social : 23 PLACE MONTFORT 84110 VAISON LA ROMAINE

Objet :

Agence immobilière, Toutes transactions immobilières, intermédiaires d'opérations bancaires et gestion immobilière, expertise en valeur immobilière, L'entremise et la négociation en matière d'achat, de vente de location ou de sous-location nue ou en meublé d'immeuble bâtis ou non bâtis, d'achat, de vente ou de location-gérance de fonds de commerce, de cession de cheptel mort ou vif, de souscription, d'achat, de vente d'actions ou parts de sociétés immobilières, d'achat, de vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières donnant vocation à une attribution en jouissance ou en propriété, d'achat, de vente de parts sociales non négociables lorsque l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce, et plus généralement toute activité se rapportant au métier d'agent immobilier.

L'administration de bien et le syndic de copropriété, La location saisonnière, La prestation touristique.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS d'AVIGNON**

Capital : 1 000 €

Président : Monsieur LLERENA CEDRIC SERGE demeurant 535 CHEMIN DU SERRE ROUGE 84110 SAINT ROMAIN EN VIENNOIS

Cession d'actions : en cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions seront soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des 3/4 des associés disposant du droit de vote.
3905029

Par acte authentique du 19/02/2020 reçu par Me HIELY Delphine officiant à CARPENTRAS il a été constituée une **SCI** dénommée : **WACE**

Siège social : 964a avenue charles de gaulle 84330 CAROMB

Capital : 1.500 €

Objet : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens immobiliers le tout au moyen de capitaux propres ou empruntés, et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher à son objet.

Gérant : M. BON Walter 964 A Avenue Charles de Gaulle 84330 CAROMB

Co-Gérant : Mme AUDIBERT Céline 964 A Avenue Charles de Gaulle 84330 CAROMB

Cession des parts sociales : Toutes les cession de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON**
3905049

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 mars 2020, il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CONSTRUCTION JDC. **Siège** : CONSTRUCTION JDC. **Forme** : SAS. **Objet** : réalisation de gros oeuvre et second oeuvre du bâtiment. **Capital** : 2500€. **Siège Social** : 17 Boulevard Champfleury 84000 AVIGNON. **Durée** : 99ans à compter de son immatriculation au **RCS D'AVIGNON**. **Présidente** : Mme Laurine BOUCHAREL demeurant 991 chemin de Vaujus, 30650 ROCHEFORT DU GARD. Les statuts contiennent une clause de cession d'actions et droit de vote.

3905039

MODIFICATION

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
LOS ALMENDROS

Société civile au capital de 385.000 €
Siège : 8 Boulevard VICTOR HUGO 78300 POISSY
452107733 RCS de VERSAILLES

Par décision de l'AGE du 22/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 28/02/2020 au 2387 Route des Trois Soldats 84220 GORDES. Gérant: Mme BRUGUIERE Bernadette 14 rue de Civry 75016 PARIS. Radiation au RCS de VERSAILLES et ré-immatriculation au RCS de AVIGNON.

3905001

LE PERE EOLE

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 2.000 €
Siège : Derboux, 314 chemin de la Guicharde
84430 MONDRAGON
828891291 RCS de AVIGNON

La collectivité des associés de la Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée LE PERE EOLE réunie en AGE le 31/10/2019, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.920 €, pour le porter de 2.000 € à 3.920 € par création de parts nouvelles souscrites et intégralement libérées en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention du capital : 2.000 €
Nouvelle mention du capital : 3.920 €
Pour avis, La gérance
3905002

SARL TECVIN

Au capital de 10 000 €
1875 route de Caderousse
84350 COURTHEZON
RCS Avignon 529 547 564

L'AGE du 22/02/2020 a décidé le transfert du siège social à ZAV Granges Blanches II 90 rue Calixte Paillet 84350 COURTHEZON. Les autres mentions sont sans changement.

3905017

Par assemblée générale ordinaire annuelle du 28/06/2019, les Associés de la société **LABORATOIRES HERBA-TECH**, SAS, capital 120.000 €, siège : 25 avenue des Peupliers 84110 VAISON LA ROMAINE, 439 074 246 RCS AVIGNON, ont décidé de ne pas renouveler la société AESE et M. Marc CORBI, commissaires aux comptes titulaire et suppléant, dont les mandats sont arrivés à expiration. Mention RCS AVIGNON.
3905027

A2SL HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
porté à 150 000 euros
Siège social : 1052 quartier des Eaux Minérales
84740 VELLERON
504588641 RCS AVIGNON

Par décision du 20 décembre 2019, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 148 000,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 2 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 150 000,00 euros
Pour avis
La Gérance
3905004

LES REMPARTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 800 euros
Siège social : 74, Cours Louis Pasteur
84190 BEAUMES DE VENISE
822 840 450 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 13 janvier 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Anne MOONEN de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Michel CHANTRIE, demeurant 211, Route de la Nondoué BP 338 - 98836 DUMBEA (Nouvelle-Calédonie) pour une durée illimitée à compter du 14 janvier 2020.

Pour avis
La Gérance
3905006

Topline Conseil SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €
Siège social :
17 Rue d'Odessa
75014 PARIS
849 153 119 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions du 27/02/2020, le Président a transféré le siège social au 20 rue de la Baronnette 84220 Cabrières-d'Avignon, à compter du 01/03/2020.

Président : M. Paul BASILE, 20 rue de la Baronnette 84220 Cabrières-d'Avignon.

Modification des statuts en conséquence.
Mention au RCS d'Avignon.
3905010

SCI ALAIN

SCI au capital de 50 €
Siège : 83 Avenue Saint Lazare
26200 MONTELMAR
503077976 RCS de ROMANS

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/02/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 119 Av du Général de Gaulle 84820 VISAN à compter du 20/02/2020.

Durée : 99 ans.
Objet : Acquisition administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Gérant : M BONNEL Marc demeurant 119 Av du Général de Gaulle 84820 VISAN.

Radiation au RCS de ROMANS/ISÈRE et immatriculation au RCS de AVIGNON
3905046

MICHEL AGUSTI ENTREPRISE

SARL au capital de 200 000 €
992 Ch. de Brantes
ZI Boivassiere
84700 SORGUES
337 869 424 RCS Avignon

Aux termes d'un PV d'AGE du 31/12/19, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en SAS sans création d'un être moral nouveau.

Nouvelles mentions : Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : libre entre actionnaires. Président : Michel AGUSTI demeurant 15 rue Aristide Briand 84130 Le Pontet.

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt au greffe du TC d'Avignon.
Pour avis, le représentant légal.
3905008

Me Etienne RISPAL
Notaire
84390 SAULT



Suivant AGE en date du 12/02/2020, de l'associé unique de la Société **DROL DE VINS, SARL**, au capital de 5.000 €, dont le siège social est à SAULT (84) Place du Marché, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le n° 850373085, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société à compter du 12/02/2020.

Ancienne mention : La société a pour objet : le commerce de détail de boissons en magasin spécialisé, le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé, le commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons, le négoce, le conseil en Marketing et Communication du vin, la gestion de caves particulières.

Nouvelle mention : La société a pour objet : le commerce de détail de boissons en magasin spécialisé, bar à vin, restauration, débit de boissons, le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé, le commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons, le négoce, le conseil en Marketing et Communication du vin, la gestion de caves particulières.

L'article 2 des statuts est modifié.
Dépôt légal au greffe du TC d'Avignon.
Pour avis
3905009

CONTROLE MECANIQUE ET ELECTRONIQUE - CME

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 470 avenue Cheval-Blanc 84300 CAVAILLON .
326 675 873 RCS AVIGNON

Aux termes d'une décision en date du 27 février 2020, l'associé unique a nommé Monsieur Marc IPPOLITO, domicilié à 06270 VILLENEUVE LOUBET, 1058 RD 6007, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-François LUCIANO, démissionnaire.
3905016

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ISLE SUR LA SORGUE en date du 1er avril 2020, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CLACLA.
SIÈGE SOCIAL : 400 RTE DE LA MAISON D'ENFANTS FONT DE GALINE ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse)

OBJET : Construction d'un local commercial en vue de sa mise en valeur par bail ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE :

- Monsieur Olivier COLLIGNON, demeurant 400 ROUTE DE LA MAISON D'ENFANTS FONT DE GALINE, Isle-Sur-La-Sorgue (Vaucluse).

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.
3905031

FRENEZY COMMUNICATION

SAS au capital de 10.000 €
Siège social : Chemin des Hauts Champs
77700 CHESSY
481 892 420 RCS MEAUX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions du Président en date du 01/01/2020, il a été décidé de transférer le siège social du Chemin des Hauts Champs (77700) CHESSY au 952, route de l'Ubac (84500) BOLLENE, à compter du jour de l'assemblée.

Président : M. Philippe DE DANILOFF demeurant 952, route de l'Ubac (84500) Bolle.

Dépôt des statuts modifiés en conséquence au RCS d'AVIGNON, désormais compétent.
3905018

THE RENEWABLES INFRASTRUCTURE GROUP (France)

SAS au capital de 13.397.756 euros
330 rue du Mouret, Zone Industrielle de Courtenay, 84000 Avignon
R.C.S AVIGNON 793 935 263

Par décisions en date du 31 janvier 2020 l'associé unique a décidé de nommer en qualité de directeur général :

- M. Marc Holtz demeurant 394 route d'Orange à Violès (84150)

- Mme Peggy Moirier demeurant 787 route du Rougadou à Saint Rémy de Provence (13210)

- Mme Elodie de Jaham demeurant 22 rue Boursault à Paris (75017)

En remplacement de :

- M. Renaud Chevallaz-Perrier

- M. Jean-François Petit

- M. Sébastien Dubois.

Mentions faites au RCS d'Avignon, pour avis

3905025

SCI LODEVI

SCI au capital de 316.000 €
Siège : 42 rue du travail
HAMEAU LES HUGUETS
84220 ROUSSILLON
484581426 RCS de AVIGNON

Par décision de l'AGE du 31/07/2010 Mme LOYE Agnes 14 rue Charles Fourrier 75013 PARIS a cédé 30000 parts sociales de la société SCI LODEVI à M. DEMON Marc 42 rue du travail hameau les huguets 84220 ROUSSILLON. Mention au RCS de AVIGNON 3905036

SCI LODEVI

SCI au capital de 316.000 €
Siège : 42 rue du travail
HAMEAU LES HUGUETS
84220 ROUSSILLON
484581426 RCS de AVIGNON

Par décision de l'AGE du 05/01/2016 Mme LOYE Agnes 14 rue Charles Fourrier 75013 PARIS a cédé 31000 parts sociales de la société SCI LODEVI à M. DEMON Marc 42 rue du travail hameau les huguets 84220 ROUSSILLON. Mention au RCS de AVIGNON 3905037

Aux termes des décisions du 19/12/2019, de la société **IMAGROUPE, SARL** au capital de 900 000 €, Siège social : 1139 chemin du Lavarin, Médipôle Bât C, 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 804 574 432, l'associé unique, a décidé - une augmentation du capital social de 100.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : 900 000 €, Nouvelle mention : 1.000.000 €.- la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Cédric MARIOTTE. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son président : Mr Cédric MARIOTTE demeurant 48 Boulevard Saint Roch 84000 AVIGNON.

3905042

FONTAINE LUBERON

Société à responsabilité limitée
au capital de 62.000 €
Siège social :
16, rue des Marchands
84400 APT
482 791 076 R.C.S. Avignon

Le 23/12/ 2019 l'AGE a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau.

A été nommé Présidente : Mme Sylvie MAILLET 5 rue Joseph Maistre 75018 PARIS. Actions librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants. Agrément dans les autres cas. Modifications à compter du 23/12/2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS d'Avignon.
3905030

DREAMINZZZ

SAS au capital de 1.000 €
Siège : 9002 ALLEE GEORGES
ALPHANDERY MONTFAVET
84140 MONTFAVET
809952674 RCS de AVIGNON

Par décision de l'AGE du 02/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1589 avenue des vertes rives 84140 MONTFAVET. Mention au RCS de AVIGNON.
3905041

BEL ISO MACONNERIE, Société à responsabilité limitée, au capital de 3 000€ Siège social : 11 Place Félibrige 84000 AVIGNON. 878 048 214 RCS AVIGNON.

Aux termes d'une décision en date du 25/02/2020, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de charpente et couverture et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la gérance.
3605047

Aux termes d'une AGE du 21 décembre 2019 de la **sci FONCIERE LEJARD-DINDACOTE**, au capital de 240€, dont le siège social est à 84250 LE THOR, 18 impasse des Pensées, immatriculée au Rcs d'AVIGNON n° 843274259 il a été décidé à compter du même jour :

- de nommer M. NICOLAS Benoit demeurant à Paris 75016, 146 quai Louis Blériot en qualité de co gérant de ladite société, pour une durée indéterminée

Mention sera faite au Rcs d'AVIGNON 3905048

Aux termes de l'AGO du 31/12/2019 de la société **LINE-X PROVENCE**, SAS au capital de 40 000 €, Siège social : 2 place Alexandre Farnese 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 849 522 974, Monsieur David MARQUES demeurant 300 chemin de Puy Curnier 84210 PERNES LES FONTAINES a été nommé en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée, ne pouvant toutefois excéder celle du mandat du Président.
3905050

FOND DE COMMERCE

PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann
30000 NIMES
Tel 04 66 04 94 40
mail 242@plmc-avocats.com

Par acte en date du 06/02/2020 enregistré au SIE d'AVIGNON le 20.02.2020 dossier 2020 0009330 - Référence 8404P012020 A 00508

Cédante : **SARL LE MILAU** - au capital de 6.000 € 7 Cours du Couchant - 84850 CAMARET SUR AIGUES RCS AVIGNON 827 445 107

Cessionnaire : **SARL DGC** - au capital de 1.000 € 7 Cours du Couchant - 84850 CAMARET SUR AIGUES RCS AVIGNON 880 440 698

Fonds de commerce de : activité de restauration rapide - snck/pizzeria
Prix : 25.000 €. VINGT CINQ MILLE EUROS Eléments corporels : 05.000 € Eléments incorporels : 20.000 €

Entrée en jouissance : 06 février 2020

Les oppositions devront être faites en la forme légale au domicile du gérant - LE MILAU 153 lotissement le Deves - 84870 LORLIOL DU COMPTAT - et pour la correspondance CABINET PLMC AVOCATS -Me Julien HERRISSON - 658 rue Maurice Schumann 30000 NIMES
3905024

SELARL AEGIS AVOCATS

Société d'Avocats
Pôle professionnel
Maubec 1, 72/74
Chemin de Redondon
26200 MONTEILMAR



Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Montélimar (Drôme) du 25 février 2020, enregistré à Avignon (Vaucluse) le 28 février 2020, Dossier 2020 00010986, référence 8404P01 2020 A 00613,

La Société **LA MAISON DES DELICES**, société à responsabilité limitée au capital de 84.000 euros, dont le siège social est situé à VISAN (84820) Rue du Château, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro B 520 920 208, a vendu à la Société

LA TABLE DE VISAN société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé à VISAN (84820) 66 Rue du Château, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro B 881 167 183,

Un fonds de commerce de restaurant connu sous l'enseigne **LES TROUBADOURS**, sis et exploité à VISAN (84820) 66, Rue du Château, identifié à l'INSEE sous le numéro 520 920 208 00011 (code APE : 5610A), moyennant le prix principal de 95.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 69.900 € et aux éléments corporels pour 25.100 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 25 février 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu, toute correspondance à cet effet devant être adressée à la SELARL AEGIS AVOCATS à MONTEILMAR (26200) Pôle Professionnel Maubec 1, 72/74 Chemin de Redondon.

Pour unique insertion
3905021

Suivant acte reçu par Maître Guy FRAYCHINAUD, Notaire à GORDES, le 28 février 2020, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL LA FERTE**, Société par actions simplifiée au capital de 16000 €, dont le siège est à GORDES (84220), route de Murs, identifiée au SIREN sous le numéro 378 757 165 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

A la Société dénommée **MAEDUC**, Société à responsabilité limitée au capital de 18 750 €, dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), 23 lotissement Saint Jean, identifiée au SIREN sous le numéro 449 016 146 et immatriculée au RCS de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restaurant, salon de thé, grill pizzeria et vente de produits régionaux sis à GORDES (84220), route de Murs, lui appartenant, connu sous le nom commercial **CASA ROSARIO**, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le numéro 378 757 165.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQ CENT MILLE EUROS (500 000.00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour TROIS CENT QUARANTE-CINQ MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX EUROS (345 570.00 EUR),

- au matériel pour CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT TRENTE EUROS (154 430.00 EUR).

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales pour la validité et pour la correspondance à : Me FRAYCHINAUD, rue des Castres, 84220 GORDES.

Pour avis
3905045

GERANCE

Suivant acte SSP en date du 24/08/2005, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de boucherie charcuterie, sis et exploité 54 rue des marchands 84400 APT, consentie depuis le 01/01/2000 par M. MALAVARD Roger résidence le parc avenue philippe de girard 84400 APT au profit de la société **BOUCHERIE DES OCRES SARL** au capital de 15.244,90 €, sise 54 rue des marchands 84400 APT N°411828551 RCS de AVIGNON représentée par M. MALAVARD Michel, la résiliation a pris effet à compter du 24/08/2005
3905035

CHANGEMENT REGIME

Etude de Maîtres Jocelyne

PEYTIER,

Doris NUNEZ,

Notaires associés à

L'ISLE SUR LA SORGUE

(Vaucluse) Résidence

de L'Orée de l'Isle.



Suivant acte reçu par Me NUNEZ, Notaire à L'ISLE SUR LA SORGUE (84), le 13/12/19, Jean-Marc Joseph Clovis DITTA né à L'ISLE SUR LA SORGUE (84) le 28/11/52, et Madame Line Bernadette BERBIGE née à NIMES (30) le 04/04/55 demeurant à L'ISLE SUR LA SORGUE (84) le 23/12/72 ont adopté pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant. Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois de la présente insertion, par LRAR ou par acte d'huissier de justice en l'Office Notariale où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire
3905019

ENVOI EN POSSESSION

Avis de saisine de légataire universel - délai d'opposition

Aux termes de son testament olographe Madame Paulette Marie GABRIEL a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description le 28 février 2020 par Maître Caroline LACAZE-MARS, notaire à PERNES LES FONTAINES (84210) 126 avenue Charles de Gaulle, chargée du règlement de la succession. Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès de Maître Caroline LACAZE-MARS, dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition dudit procès-verbal et de la copie de ce testament.
3905012

TRIBUNAL JUDICIAIRE

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON
RG N° 19/00641
N° Portalis DB3F-W-B7D-IGKI

En date du 03 mars 2020 le tribunal a rendu un jugement prononçant la liquidation judiciaire dans l'affaire :

GOUIRAND Jean-Philippe
Quartier Prefastel
Chemin des Aires
84240 LA MOTTE D'AIGUES
Date de cessation de paiement : 26 février 2019

Liquidateur judiciaire : Me Stéphan SPAGNOLO 10 Av de la Croix Rouge 84000 Avignon

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du liquidateur.
3905043

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AVIGNON
RG N° 16/01449
N° Portalis DB3F-W-B7A-HM5P

En date du 03 mars 2020 le tribunal a rendu un jugement de clôture pour extinction du passif dans l'affaire :

SCI NALADA
13 Quartier le Ferrage
84160 CUCURON
3905044



DISSOLUTION

SELARL BAROSO TRICARICO
Avocats
6A Passage de l'Oratoire
CS 30084
84006 AVIGNON CEDEX 1

BOULANGERIE PÂTISSERIE ALAIS

SARL au capital de 7600 €
Siège social : 14 Rue Victor Hugo
84480 Bonnieux
518 413 075 RCS d' Avignon.

L'AGO du 28/02/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d' Avignon.
Radiation au RCS d' Avignon
3905003

LES PETITS POTS
D'EDOUARD

SAS au capital de 2.000 €
Siège social :
Le Galinier route d'Apt
84160 LOURMARIN
829 677 640 R.C.S. Avignon

Suivant Procès-verbal en date du 31/12/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter de ce jour :

- la dissolution anticipée de la société;
 - de fixer le siège de la liquidation à l'adresse du siège social ;
 - de mettre fin aux mandats du Président et du Directeur Général ;
 - de nommer en qualité de liquidateur, M. Anthony BALIARDO, 90 rue Cambronne 75015 PARIS, anciennement Directeur Général de la société.
- Mentions seront faites au RCS de AVIGNON
3905005

BLANC ET BLANC PROJECT
MANAGEMENT SARL

S.A.R.L. au capital de 5 000,00 €
Siège social : PLACE DE LA
MAIRIE 84220 ROUSSILLON
R.C.S : 52295796800012

Suivant AGE du 31/01/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/01/2020 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. BLANC Christopher, demeurant 17 rue Jean Théophile 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 17 rue Jean Théophile 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'AVIGNON
Mention sera faite au RCS d'AVIGNON. POUR AVIS
3905034

GESTINDI

**Société civile de gestion
d'indivision en liquidation
au capital de 1 €**
Siège social :
2 Quai Pasteur
84110 VAISON-LA-ROMAINE
329 556 039 R.C.S. Avignon

Suivant procès-verbal en date du 24 décembre 2019, l'assemblée des associés a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.
- nommé en qualité de liquidateur : Mme Anne Marie PIQUET, demeurant 17 Rue Saint Louis
78100 Saint-Germain-en-Laye
- fixé le siège de la liquidation au 2 Quai Pasteur 84110 Vaison-la-Romaine, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Avignon
Le liquidateur.
3905038

DERNIERE MINUTE

Suivant acte SSP en date du 26/02/2020 avis est donné de la constitution d'une SAS :

Dénomination : Pro Peinture Industriel et Sablage
Siège social : 65, Antoine Laurent de Lavoisier, 84700 SORGUES

Objet : travaux de peinture, sablage et decapage industriels.

Droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : à l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des 2/3 des associés présents ou représentés.

Capital : 250 €.

Durée : 99 ans.

Président : M. MEUNIER Damien domicilié 2844, route des Taillades, 84250 LE THOR.

Immatriculation : RCS AVIGNON.
Pour avis : la présidente.
3905051

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TI FIR LES
Forme : Société Civile
Siège social : 681 Route de Roquefranche 84360 LAURIS

Objet : ACQUISITION PRISE A BAIL GESTION LOCATION ET ADMINISTRATION DE TOUS BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS NOTAMMENT L IMMEUBLE SIS QUARTIER LA VALETTE 84160 PUYVERT.

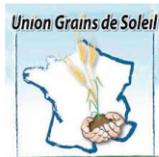
Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérant : M. Karim IGHIT, demeurant 681 Route de Roquefranche 84360 LAURIS.

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AVIGNON.

La gérance
3905052



UNION GRAINS DE SOLEIL
360, avenue Jean Giono
84500 BOLLENE
RCS AVIGNON 504 893 991
Agréé sous le N° 10300

Les Associés Coopérateurs de l'Union GRAINS DE SOLEIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **VENDREDI 27 MARS 2020** respectivement à **10 H** et **10 H 30** au **Siège Social** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'Administration aux Associés.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation du Résultat.
- Renouvellement des mandats des administrateurs.
- Pouvoirs en vue des formalités.
- Questions diverses.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport du Conseil d'Administration aux Associés.
- Mise en conformité des statuts de l'Union Grains de Soleil avec l'arrêté ministériel du 20 février 2020.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Chaque Associé Coopérateur a la faculté de prendre connaissance, au Siège de l'Union, à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale :

- S'agissant de l'Assemblée Générale Ordinaire, des comptes annuels, du rapport aux associés, du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- S'agissant de l'Assemblée Générale Extraordinaire, du rapport aux associés et du texte des Résolutions.

Le Conseil d'Administration
3905053

Sbc
expert en recrutement intérim & CDI

Stéphanie ABRAN
Manager d'agence

sabran@sbc-interim.fr
www.sbc-interim.fr

Sbc Avignon
ZI de la Courtine
135 rue du Grand Gigognan
84000 Avignon
T. 04 90 14 33 23
F. 04 90 14 33 20

Notre cabinet
basé sur Avignon
vous propose
aujourd'hui :

Thierry :

Chef comptable,
management,
formation, recrutement
d'une équipe de 6
comptables.
Son atout :
Sa proactivité.

Alice :

**Assistante Ressources
Humaines,**
chargée de la gestion
du personnel, des
intérimaires et d'autres
tâches administratives
et d'ordre juridique.
Son atout :
son dynamisme.

Chantal :

**Chargée de
recouvrement,**
gestion des litiges,
relances, lettrage,
TVA.
Son atout :
Sa rigueur.

AVIS ADMINISTRATIF

AVIS AU PUBLIC
APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Par délibération N°2020-2 du 20 février 2020, transmise au représentant de l'Etat en Vaucluse le 21 février 2020, le Conseil municipal a approuvé le projet de révision alléguée N°1 du PLU. Ladite délibération est affichée à compter du 9 mars 2020 en Mairie de Pernes-les-Fontaines et en Mairie annexe du Hameau des Valayans, aux lieux habituels d'affichage, pendant au moins un mois. L'ensemble du dossier est également consultable à la Mairie de Pernes-les-Fontaines et à la Préfecture de Vaucluse aux jours et heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la Ville (www.perneslesfontaines.fr), rubrique habitat et urbanisme. Ladite révision alléguée N°1 du PLU entre donc en vigueur et est opposable dès aujourd'hui.
3905011



COMMUNE D'OPPEDE

Approbation de la modification simplifiée N°1 du plan local d'urbanisme

Par délibération N° 03/20 du 27/02/2020, le Conseil Municipal d'Oppède a approuvé la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU). Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 10/03/2020

Le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU approuvé est tenu à disposition du public à la mairie d'Oppède aux jours et heures habituels d'ouverture.
3905032

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
PUBLICITE SUPPLEMENTAIRE (cf. article 2131-18 du
Code de la Commande Publique)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Correspondant : M. Gérard DAUDET, Président, 315, avenue Saint Baldou, 84300 Cavaillon, télécopieur : 04 90 78 82 39, courriel : e.ferreri@c-lmv.fr, adresse internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_HC21EGA-JK
Objet du marché : Travaux de constructions neuves, de réhabilitation, d'entretien et de grosses réparations tous corps d'état pour Luberon Monts de Vaucluse Agglomération.

Lieu d'exécution : Territoire intercommunal
Caractéristiques principales :
Il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum et avec un maximum fixé en montant.

Les différents lots de la consultation sont les suivants :

Lot 1 : Gros œuvre – maçonnerie – carrelage – faïence. Montant maximum HT : 350 000€

Lot 2 : Etanchéité et couverture. Montant maximum HT : 130 000€

Lot 3 : Peinture – revêtements de sols souples – cloisons souples. Montant maximum HT : 240 000€

Lot 4 : Menuiserie extérieure bois et menuiserie intérieure, quincaillerie. Montant maximum HT : 100 000€

Lot 5 : Electricité. Montant maximum HT : 150 000€

Lot 6 : Plomberie; Montant maximum HT : 150 000€

Lot 7 : Serrurerie, métallerie. Montant maximum HT : 120 000€

Lot 8 : Vitrerie - Miroiterie. Montant maximum HT : 50 000€

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 3 AVRIL 2020 à 17 h 30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 20TETX01

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Mme Emily FERRERI, LMV Agglomération, 315 avenue St Baldou, 84300 Cavaillon, courriel : e.ferreri@c-lmv.fr, adresse internet : http://www.achatpublic.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres sont remises de manière dématérialisée via le profil acheteur achatpublic.com.

L'intégralité de l'avis d'appel public à concurrence est disponible sur le site du BOAMP (http://www.boamp.fr)

3905020

grand
avignon
communauté d'agglomération
Avis d'annulation du 05/03/20

GRAND AVIGNON
M. Gilbert ACHARD - Directeur Commande Publique

320 Chemin des Meinajaries BP 1259 84911 AVIGNON - 9

Tél : 04 90 84 47 00 - Fax : 04 90 84 47 15 mël : correspondre@aws-france.com

web : http://www.grandavignon.fr

Référence : 20FC006/BO

Objet : Numéro de la consultation : 20FC006 FOURNITURE D'UN CAMION BENNE

TYPE BIBENNE POUR LE SERVICE VOIRIE DU GRAND AVIGNON situé sur la commune d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

La procédure de passation a été interrompue.

La présente consultation est déclarée sans suite par l'Acheteur pour le motif suivant : disparition du besoin

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://agyssoft.marches-publics.info/

3905033

Pour passer vos
annonces légales

www.echodumardi.com



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MODE DE PASSATION :

TRAVAUX Type de procédure : adaptée

L'avis implique un marché public

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Type d'organisme : Département. Correspondant : Service des marchés. Nom de l'organisme : Département de Vaucluse. Adresse postale : Rue Viala 84909 Avignon cedex 9 Téléphone : 04.32.40.79.53 Courrier électronique : servicemarches@vaucluse.fr Adresse internet du pouvoir adjudicateur : http:// www.vaucluse.fr Adresse internet du profil d'acheteur : http://vaucluse.sudest-marchespublics.com

DESCRIPTION DU MARCHÉ ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Objet du marché : Marchés de travaux relatifs à la restructuration partielle du collège Voltaire à Sorgues- Lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, et 12.

Mots clef descripteurs et codes CPV

Lot n° 01 : désamiantage – démolitions - code CPV 45111100-9- 45262660-5

Lot n° 02 : gros œuvre – charpente métallique – installations de chantier - code CPV 45262311-4 - 45261000-4

Lot n° 03 : bâtiment modulaire préfabriqués - code CPV 44211100-3

Lot n° 04 : Travaux de façade, travaux de bardage - code CPV 45443000-4 - 45262650-2

Lot n° 05 : étanchéité - code CPV 45261420-4

Lot n° 06 : menuiseries extérieures – serrurerie - code CPV 45421000-4 - 44316500-3

Lot n° 07 : cloisons – cloisures – faux plafonds – menuiseries intérieures - Plâtrerie, menuiserie - code CPV 45410000-4 - 45324000-4 - 45421000-4

Lot n° 08 : revêtements de sols et murs - Carrelage, revêtements de sols - code CPV 45431000-7 - 45432130-4

Lot n° 09 : peinture – nettoyage - code CPV 45442100-8

Lot n° 10 : chauffage – ventilation – plomberie sanitaire - code CPV 45331000 - 45331210-1 - 45330000-9

Lot n° 11 : électricité – cfo – cfa - Travaux d'électricité - code CPV 45311200-2 - 45315600-4

Lot n° 12 : voirie et réseaux divers - code CPV 45112000-5

Code CPV : 45214200-2 Travaux de construction de bâtiments scolaires

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Prestations divisées en lots : Oui

Des variantes seront-elles prises en compte ? : Non

La présente consultation est lancée suivant la procédure définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 3° du Code de la commande publique.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : oui

Dans l'affirmative, description de ces conditions : Clause sociale d'insertion par l'économie - Dans un souci de lutte contre l'exclusion, le marché comporte des conditions d'exécution visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion. Ces conditions sont décrites dans le CCAI.

CONDITIONS DE PARTICIPATION - Marchés réservés : non

JUSTIFICATIONS

La transmission et la vérification des documents de candidature peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du n° de SIRET : Non

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix des prestations (Pondération : 40 %)

- qualité des prestations (Pondération : 60 %)

CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des offres : le 27 mars 2020 à 16 h 30

Délai minimum de validité des offres Nombre de jours à compter de la date limite de réception des offres : 180

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Renseignements complémentaires

- La présente consultation est initiée suite à la décision du pouvoir adjudicateur de renoncer à passer le marché.

- Une visite sur site est-elle obligatoire ? : Oui pour les lots 1, 2, 3, 10 et 11

- Une remise d'échantillons est-elle prévue ? : Non

- Prestations supplémentaires éventuelles :

PSE01 - LOT 04 - Impression visage Voltaire sur bardage métallique

PSE02 - LOT 06 - Remplacement BSO fixes par des BSO mobiles manuels
PSE03 - LOT 06 - Suppression protection murale circulations en tôle larmée
PSE04 - LOT 07 - Doublage mur entre circulation et salles d'enseignement bâtiment 01
PSE05 - LOT 07 - Rajout protection murale PVC circulation
PSE06 - LOT 08 - Remplacement du carrelage dans les circulations des étages du bâtiment 01 par du sol souple

PSE07 - LOT 11 - Remplacement alarme anti intrusion sur la totalité du collège
PSE08 - LOT 11 - Remplacement sonnerie de fin de cours sur la totalité du collège

ADRESSES COMPLÉMENTAIRES

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :

Adresse du profil d'acheteur : http://vaucluse.sudest-marchespublics.com

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Adresse du profil d'acheteur : http://vaucluse.sudest-marchespublics.com

Les offres devront être adressées par voie dématérialisée avec ou sans certificat de signature électronique.

En cas de remise d'une offre avec certificat de signature électronique, si le soumissionnaire opte pour l'usage d'un outil de signature autre que celui proposé par la plateforme, celui-ci devra communiquer au pouvoir adjudicateur les éléments nécessaires afin de procéder à la vérification de la validité du certificat de signature.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères 30941 Nîmes cedex 9 Téléphone : 04.66.27.37.00 Télécopieur : 04.66.36.27.86 Courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet : h :tp://nimes.tribunal-administratif.fr

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : A Avignon, le 03 mars 2020

LE PRESIDENT, Maurice CHABERT

3905013

VENTES AUX ENCHERES

Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES,

10, rue du Roi René – Hôtel Fortia de Montréal

84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION ELEVEE D'UN ETAGE SUR REZ DE CHUSSEE AVEC TERRAIN Sis à APT (84400), 352, chemin de Combemiane

LE JEUDI 23 AVRIL 2020 A 14 HEURES, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville, sis 2, boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE : Sur la commune d'APT (84400), 352, chemin de Combemiane cadastré section AP n° 185 pour 06 a 28 ca, une maison d'habitation d'environ 140 m² avec :

Au rez-de-chaussée : Séjour avec cuisine ouverte, Toilettes et buanderie,

1er étage : Trois chambres et une salle de bains avec WC.

Le chemin d'accès est à créer.

Le bien est occupé.

Visite : Le Lundi 6 Avril 2020 de 10 h à 11 h par Maître FABRE - TOUL, Huissiers de Justice à APT.

MISE A PRIX : 92.000 EUROS – QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 9.200 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'Avignon.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter à l'accueil ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUTS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,

- Sites Internet : www.fortunet.fr

Avignon, le 28 Février 2020

SCP FORTUNET & ASSOCIES

3905015



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

APPELS D'OFFRE POUR LES MARCHÉS PUBLICS

SOYEZ LU PARTOUT SOYEZ VU PARTOUT

Diffusion nationale >
 Mise en ligne automatique et gratuite (pour les MAPA) sur le site KLEKOON, portail des marchés publics

Diffusion sur notre territoire >
 en partenariat avec les différentes organisations professionnelles



al@pa84.com
04 90 16 54 03



JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER VOS APPELS D'OFFRE

Offre d'abonnement



INCLUS notre hors-série de 180 pages, 37 rubriques et de plus de 450 chiffres, tableaux, cartes et autres.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire

Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

(abonnement pour un an - 52 numéros)

Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante :

Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090

84006 Avignon cedex 1

65€ version papier + numérique + 1 hors-série

Je règle :

Par chèque à l'ordre de LPAV

Par carte bleue Numéro _____

Expire fin __ / __ / __ Important : 3 derniers n° au dos ____

Nom

Société.....

Adresse

Tél.....

e-mail.....

producteurs & ASSOCIÉS



L'ARCHITECTE DE VOS PROJETS EN COMMUNICATION VISUELLE depuis 1997



Un accompagnement pour tous vos projets



ETUDE

3D, Simulation graphique,
Mise en conformité
de vos fichiers...



CONSEIL

Expertise par secteur
d'activité et selon
vos objectifs...



REALISATION

Impression, Fabrication,
Colisage, Pose...



SUIVI

Reporting,
Débriefing...

Des sites & boutiques en ligne à votre disposition

IMPRESSIONS ET DÉCOUPES GRANDS
FORMATS ÉCOLOGIQUES

www.atelierduvisuel.fr

STAND & DÉCO

www.vision3system.fr

SIMULEZ VOS PROJETS DE DÉCO

www.simulation.producteursetassocies.com

www.producteursetassocies.com